SCOT DES MAUGES

MAUGES COMMUNAUTÉ

Bilan de concertation

Arrêt de projet du
SCOT Mauges Communauté

Sommaire

LES MODALITES DE LA CONCERTATION 3

1. Délibération de prescription – modalités de concertation 4
2. Actions mises en œuvre dans le cadre de la concertation 5

LA CONCERTATION DURANT LA REVISION DU SCOT 7

1. Le site internet de la Communauté d'Agglomération des Mauges 8
2. Publicités et informations par la presse 10
3. Informer les citoyens par les réseaux sociaux 13
4. Les panneaux d'exposition 15
5. La participation du « grand public » 17
6. Études participatives 19
7. Ateliers participatifs 26
8. Les réunions publiques 29
9. Les forums du SCoT 36
10. Les registres d'observations 38
11. Conseil communautaire du 26 Mars 2025 39

BILAN DES OBSERVATIONS DU PUBLIC ET LEUR APPORT DANS LA CONSTRUCTION DU SCOT 40

1. Les principaux thèmes et préoccupations exprimés par le public 41
2. Apports dans la construction du SCoT 43

CONCLUSION 44

Les modalités de la concertation

1. Délibération de prescription – modalités de concertation

Conformément aux dispositions du **Code de l'urbanisme**, la révision du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** de Mauges Communauté s'accompagne d'une démarche de concertation permettant d'associer les habitants, les associations locales et l'ensemble des acteurs du territoire tout au long du processus d'élaboration. Cette concertation vise à garantir **l'accès du public aux informations** relatives au projet, à **favoriser les échanges** et à permettre à chacun d'exprimer ses observations et propositions. Les modalités de concertation ont été définies au sein de la délibération de prescription de la révision générale du SCoT du **22 septembre 2021.**

La délibération de prescription du SCoT prévoit la mise en œuvre des modalités de concertation suivantes :

1- Modalités d'information du public

- Un **espace dédié sur le site internet** de Mauges Communauté, régulièrement mis à jour avec les documents et études en cours ;
- Une **exposition publique** au siège de Mauges Communauté, permettant de présenter les grandes orientations du SCoT révisé ;
- Une communication par voie de **presse et numérique** à différentes étapes clés du projet : lancement de la procédure, débat sur le **Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)** et arrêt du projet.

2- Modalités de participation du public

- Un **registre d'observations**, mis à disposition au siège de Mauges Communauté et dans les six communes du territoire, permettant de recueillir les contributions du public dès la publication de la délibération et jusqu'à l'arrêt du projet ;
- Une **adresse électronique dédiée** (*scot@maugescommunaute.fr*), accompagnée d'un formulaire en ligne sur le site internet de Mauges Communauté, afin de recueillir les contributions numériques ;
- L'organisation de **réunions publiques** tout au long de la procédure, afin de permettre des échanges directs entre élus, habitants et acteurs du territoire sur les enjeux et orientations du futur SCoT.

2. Actions mises en œuvre dans le cadre de la concertation

Modalités de concertation inscrites au sein de la délibération de prescription	Actions établies dans le cadre de l'élaboration du SCoT
Un **espace dédié sur le site internet** de Mauges Communauté	Le site internet de Mauges Communauté, onglet SCoT, a été mis à jour tout au long de la démarche de révision du SCoT, pour : • Reprendre les grands éléments de chaque grande phase de la révision (Diagnostic, PAS, DOO) ; • Mettre à disposition les délibérations et autres éléments du dossier de concertation ; • Informer de la tenue de réunions publiques et autres rendez-vous liés au SCoT.
Une **exposition publique**	Durant l'élaboration du SCoT, des éléments de travail ont été mis à disposition du public au siège de l'Agglomération de Mauges Communauté et sur différents sites communautaires. Dans une démarche informative, ces mises à disposition ont permis d'informer les habitants sur les avancées du projet, ainsi qu'à une échelle plus large le public dans sa généralité.
Une communication par voie de **presse et numérique** à différentes étapes clés du projet	La presse a réalisé multiples publications durant l'élaboration du SCoT notamment dans le cadre de : • La diffusion des enjeux liés au SCoT à l'ensemble des habitants ; • La mobilisation pour les réunions publiques, les ateliers participatifs, les événements sur le SCoT. Les communes ont également publié sur les magazines d'actualités communales. Mauges Communauté a également établi une parution d'un magazine dédié à l'évolution des Mauges dans le cadre du SCoT. Les réseaux sociaux de Mauges Communauté ont également fourni des informations essentielles sur l'élaboration du SCoT, notamment par la mise à disposition de vidéos explicatives.

Les registres d'observations	Des registres d'observations ont été mis à disposition au siège de Mauges Communauté et dans les six communes du territoire, permettant de recueillir les contributions du public dès la publication de la délibération et jusqu'à l'arrêt du projet.
Une **adresse électronique dédiée** aux observations du public durant le processus de révision	Une adresse numérique : *scot@maugescommunaute.fr* , accompagnée d'un formulaire en ligne sur le site internet de Mauges Communauté étaient disponibles au public afin de recueillir les contributions numériques.
L'organisation de **réunions publiques, de forums, d'ateliers participatifs** tout au long de la procédure	Deux cycles de réunions publiques ont été organisés tout au long de la démarche du territoire : • Réunions publiques sur le diagnostic territorial et le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), le 25 septembre 2024 et le 2 octobre 2024 • Réunions publiques dans le cadre de l'arrêt de projet le 10 septembre 2025 et le 1 octobre 2025 Plusieurs ateliers participatifs se sont déroulés sur des thématiques différentes. Ces ateliers ont été à destination du grand public mais aussi d'acteurs ciblés selon les sujets. Deux forums ont été organisés au cours de la révision du SCoT : • Le forum des élus le 12 avril 2023 • Le forum sur plan d'aménagement stratégique le 19 février 2024

Figure 1. Tableau récapitulatif des modalités de concertation réalisées

La concertation durant la révision du SCoT

1. Le site internet de la Communauté d'Agglomération des Mauges

Figure 2. Extraits du site internet de Mauges Communauté, rubrique « SCoT »

Le site internet de Mauges Communauté : une plateforme d'information actualisée !

Le site internet de l'agglomération a été un outil central pour l'information du public. Une rubrique dédiée à la révision du SCoT a été mise en ligne, regroupant l'ensemble des documents et informations clés, notamment :

- Des documents explicatifs sur les objectifs et enjeux du SCoT et des documents le composant ;
- Un registre d'observations dématérialisé, permettant aux habitants de formuler leurs avis en ligne ;
- Les comptes rendus des réunions publiques et des ateliers de concertation

L'actualisation régulière du site internet a permis aux habitants et acteurs locaux d'accéder à des informations fiables à chaque étape du projet. Cette complémentarité des différentes méthodes d'informations telles que les réseaux sociaux, la presse, etc., avec le site internet a permis de renforcer la transparence de la démarche et facilité l'appropriation des enjeux du SCoT par l'ensemble du territoire.

Enfin, le registre dématérialisé a compté **deux observations sur les thèmes de l'aménagement urbain, l'écologie ainsi que sur les mobilités douces.**

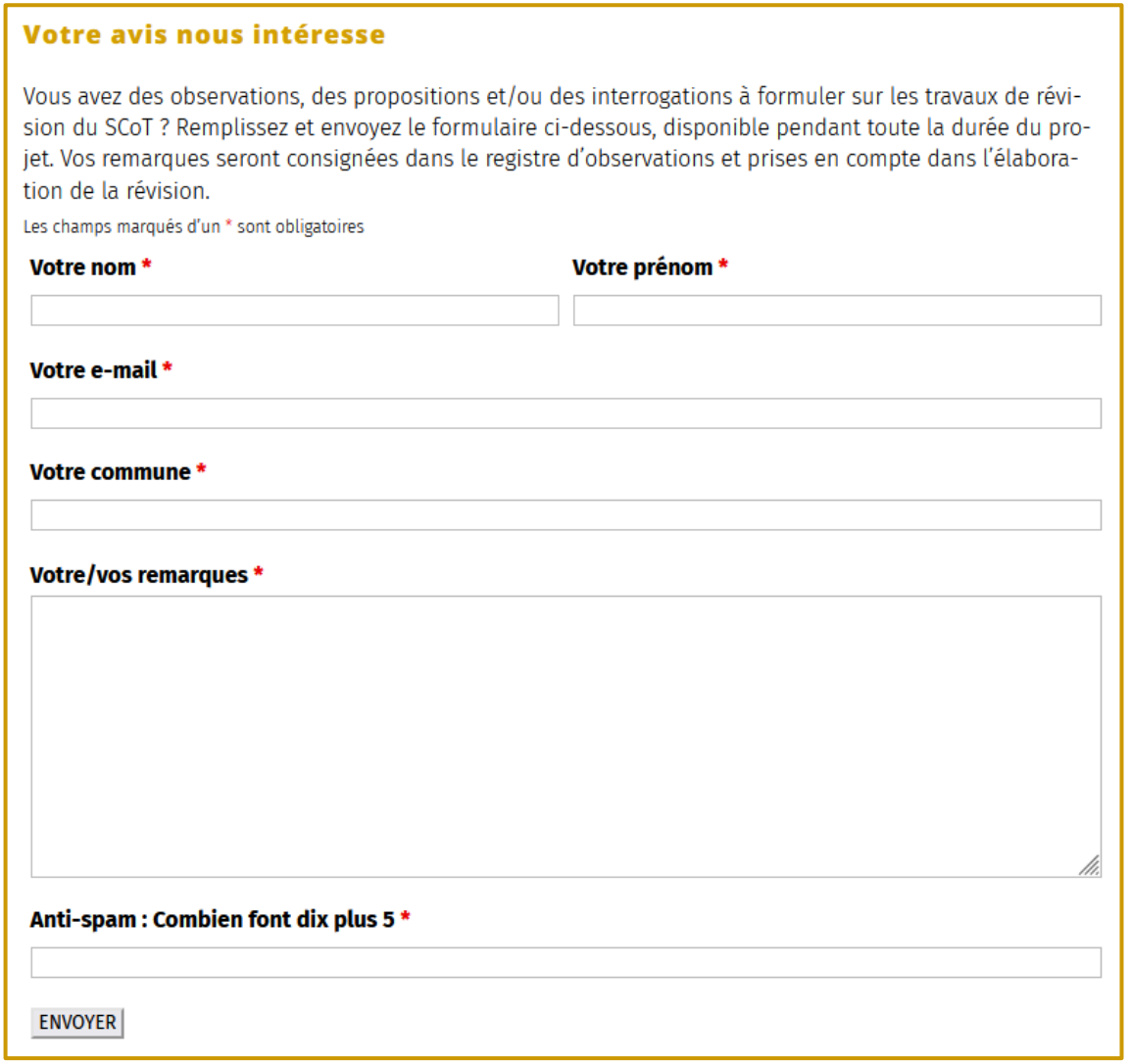

Figure 3. Formulaire d'observations à destination du public, site de Mauges Communauté

2. Publicités et informations par la presse

Mauges 2050 : le projet de territoire se dessine

Mauges Communauté — Engagée depuis 2022, la révision du Schéma de cohérence territoriale se poursuit. L'avant-dernière étape : le projet d'aménagement stratégique a été présenté aux habitants, mercredi.

Pourquoi ? Comment ?

Le SCoT c'est quoi ?
Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document de planification stratégique qui fixe, à l'échelle d'un territoire, les grandes orientations de développement et d'aménagement pour les vingt ans à venir.
Urbanisme, logements, mobilités, commerces, environnement... Le SCoT servira de cadre de référence pour toutes les politiques territoriales qui seront menées dans les Mauges entre 2026 et 2050.

Pourquoi une révision est-elle en cours ?
Un premier SCoT avait déjà été élaboré et mis en place en 2013. Il ouvrait notamment la voie à la réorganisation du territoire avec six communes nouvelles et une agglomération : Mauges Communauté.
Mais face aux bouleversements sociétaux, une réactualisation de la feuille de route s'impose. **« Depuis 2013, il s'est passé tellement de choses dans notre société. On parlait déjà climat et des actions à engager mais pas à la hauteur de ce que l'on doit conduire aujourd'hui. On parlait à peine de transition démographique et on est en plein dedans »,** énumère Didier Huchon, président de Mauges Communauté.

Quels sont les défis pour le territoire ?
Alors quel futur pour les Mauges ? Au cours du diagnostic, trois grands défis ont émergé : l'aménagement, l'attractivité et la qualité de vie du territoire.
Avec l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) pour 2050, l'agglo poursuit sa trajectoire de sobriété foncière. L'habitat doit être repensé en partageant les espaces d'aménagement, en construisant en hauteur, en récupérant les friches...
Le tout, en gardant l'ambition de poursuivre sa croissance démographique. **« C'est un territoire de 120 000 habitants. L'objectif pour 2045 : être 130 000 »,** pointe Samuel Gautier, du cabinet d'étude Futurouest qui accompagne la collectivité dans le projet du SCoT.
Une nouvelle cartographie imagine la future armature urbaine du territoire avec quatre pôles principaux (Beaupréau, Saint-Macaire/Saint-André, Montjean/La Pommeraye, Chemillé), des pôles secondaires, des bourgs de proximité et des pôles patrimoniaux (Saint-Florent-le-Vieil, Champtoceaux, Torfou et Saint-Pierre-Montlimart).
Le projet de territoire devra également répondre aux enjeux de préservation des ressources et de décarbonation de l'économie et des modes de vie.

Mercredi, à La Loge, à Beaupréau-en-Mauges, élus et habitants ont échangé sur le projet des Mauges pour l'horizon 2050.
| Photo : Ouest France

Quelles sont les demandes des habitants ?
L'agglo étant organisé autour de 64 bourgs historiques, les habitants s'interrogent sur le rôle des différents pôles envisagés. **« À quoi serviront les pôles secondaires ? »,** questionne l'un d'eux.
« Les pôles secondaires (entre un à trois par commune nouvelle) permettront surtout d'avoir du service de proximité, avance Hervé Martin, vice-président en charge de l'aménagement. **Dans ces lieux, nous tâcherons d'améliorer la qualité urbaine pour conserver une activité importante notamment du côté de nos associations. »**
La mobilité et les liaisons entre les différents pôles sont aussi au cœur des échanges. **« Si les services médicaux se retrouvent dans les pôles principaux, il faudra déployer un maillage de mobilités important pour s'y rendre »,** avertit une habitante. Pour le trajet domicile-travail, elle suggère aussi une harmonisation des horaires de travail entre les entreprises voisines pour que des salariés vivant dans le même coin, puissent venir ensemble. **« Les solutions pour le territoire sont aussi celles apportées par les habitants »,** assure Hervé Martin.

Léa BOISTAULT.

Mercredi 2 octobre, à 19 h, deuxième réunion publique à l'abbatiale, à Saint-Florent-le-Vieil.

Les Mauges

Le territoire en 2050 : élus et habitants vont échanger

Après deux ans à plancher sur le sujet, la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT) des Mauges est en cours de finalisation.
Quel futur pour le territoire ? À quels enjeux répondre ? Ce document de planification stratégique à destination des intercommunalités permet de fixer les grandes orientations de développement du territoire dans les années à venir.
Le projet d'aménagement stratégique du SCoT sera soumis au débat lors du prochain conseil communautaire, mercredi 23 octobre.
Avant cela, deux réunions publiques sont programmées pour permettre à l'ensemble des habitants des Mauges d'échanger avec les élus sur le sujet, et de donner leur avis. La première se tiendra à la Loge, à Beaupréau, ce mercredi 25 septembre, à 19 h. La deuxième aura lieu à l'abbatiale, à Saint-Florent-le-Vieil (Mauges-sur-Loire), le mercredi 2 octobre, à la même heure.

A SAVOIR

SCoT : deux réunions publiques

Engagée en 2022, la révision du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) des Mauges est en cours de finalisation. Ce document d'urbanisme s'impose à toutes les intercommunalités pour fixer et planifier leurs aménagements futurs, en fonction des priorités et des enjeux locaux. *« Il va définir les grandes orientations pour notre territoire »,* a rappelé mercredi le maire de Chemillé-en-Anjou Hervé Martin, vice-président en charge du pôle aménagement. Avant d'être soumis au débat lors du conseil communautaire du 23 octobre, le Projet d'aménagement stratégique du SCoT va faire l'objet de deux réunions publiques, *« destinées à l'ensemble des habitants du territoire ».* La première se déroulera à la Loge à Beaupréau le mercredi 25 septembre à 19 h et la deuxième à l'Abbatiale de Saint-Florent-le-Vieil le mercredi 2 octobre, également à 19 h.

Figure 4. Extraits d'articles de presse sur la concertation lors de l'élaboration du SCoT des Mauges (Source : Ouest France et le Courrier de l'Ouest)

Dans le cadre de la concertation liée à la révision du SCoT de Mauges Communauté, l'information du public a été largement relayée par des supports de presse variés, notamment la presse locale, le magazine de l'agglomération et ceux des différentes municipalités Maugeoises.

Les articles publiés dans la presse écrite et en ligne ont permis de toucher un large public en annonçant les grandes étapes du projet, les enjeux du territoire ainsi que les modalités de participation mises en place. Ces publications ont été particulièrement précieuses pour informer les habitants des dates des réunions publiques, des ateliers participatifs et des outils mis à leur disposition pour contribuer à la réflexion collective notamment dans le cadre de l'appel à la participation « Pour vous c'est quoi les Mauges ».

Par ailleurs, le magazine de Mauges Communauté ainsi que les magazines communaux ont consacré plusieurs numéros à la révision du SCoT, offrant un éclairage pédagogique sur les objectifs du projet et sur les démarches engagées. Des dossiers thématiques ont été intégrés afin d'expliquer les grands axes du développement territorial, les impacts des choix d'aménagement et les perspectives d'évolution du territoire.

Il est possible d'accéder à l'ensemble des publications de la presse sur l'élaboration du SCoT depuis le site « Panopresse » établi par Ouest-France.

MAUGES COMMUNAUTE

POUR VOUS,
C'EST QUOI LES MAUGES ?
Mauges Communauté lance un appel à participation ouvert à tous, pour répondre et croiser les regards sur cette question : Pour vous, c'est quoi les Mauges ?

Lucie Charpie

Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice, en participant à ces trois initiatives.

Une collecte de photos des paysages des Mauges, ses originalités architecturales, paysagères…

Une collecte sonore des bruits familiers, de la vie quotidienne, de l'environnement… grâce à la journaliste Lucy Charpie qui circulera sur les 6 communes.

Une collecte de témoignages, d'histoires de vie, de grandes étapes, qui ont marqué le territoire.

Tous ces écrits, enregistrements et photographies seront collectés de mars à juin, puis sélectionnés et mis en avant lors des prochaines Journées Européennes du Patrimoine, dans les démarches liées au Schéma de Cohérence Territorial ou encore dans le prochain numéro des Cahiers des Mauges.

Pour participer, consultez les détails de l'appel à participation sur www.maugescommunaute.fr et/ou contactez Olivier Gabory à o-gabory@maugescommunaute.fr

Figure 5. Article issu du magazine communale n°24 d'Orée d'Anjou

Il est important de souligner que le magazine trimestriel de l'Agglomération « explôrer » a consacré un numéro spécial en octobre 2024 sur le projet de territoire de Mauges Communauté. Ce dernier recense et présente les différentes thématiques territoriales charnières du SCoT grâce notamment à des regards croisés, d'un panel de personnes représentatif de la composition démographique des Mauges. À cet effet, le magazine ouvre la porte à la participation des habitants avec la mise en avant des modalités de concertation et également grâce aux différentes expériences des individus exposées dans ce journal, prouvant que l'ensemble des personnes est concerné et peut s'exprimer sur le projet de développement porté par le SCoT.

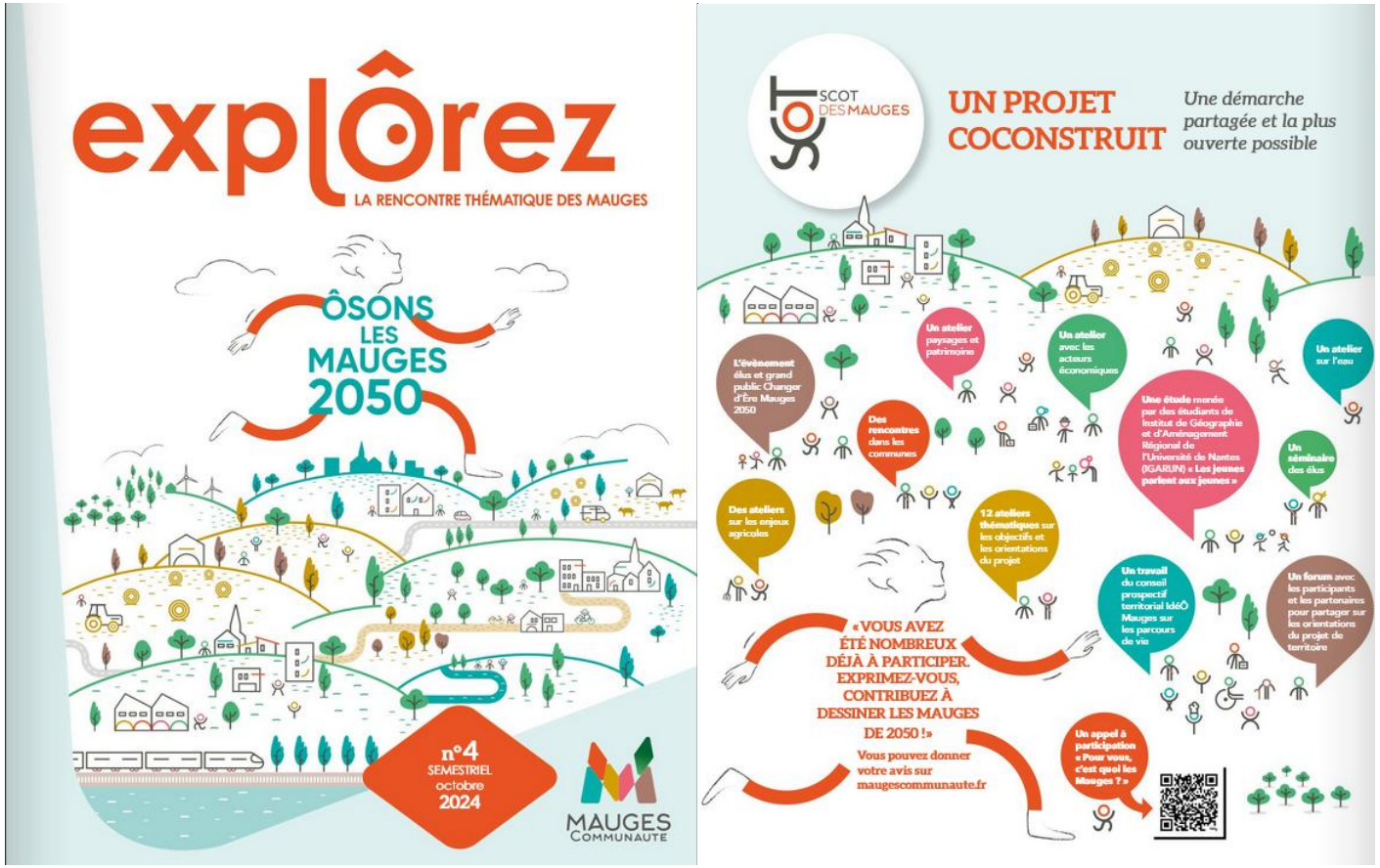

Figure 6. Couverture et 4ème de couverture du Magazine « explôrez, la rencontre thématique des Mauges », semestriel n°4 « OSONS LES MAUGES 2050 », octobre 2024

MAUGES COMMUNAUTÉ

Le SCoT dans sa dernière ligne droite

Vue aérienne de Chemillé-en-Anjou, concernée par le SCoT comme les autres communes de Mauges Communauté. PHOTO : ARCHIVES CO - ÉTIENNE LEZAMBARD

Nouvelle étape dans le dossier du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de Mauges Communauté. Après le diagnostic et le Projet d'aménagement stratégique (PAS), les élus ont arrêté, mercredi, le Document d'orientations et d'objectifs (DOO) avant son approbation début 2026. Pour rappel, le SCoT fixe et planifie les grandes orientations d'aménagement à l'horizon 2045 sur les thèmes de l'urbanisme, des mobilités, de l'économie ou de l'environnement. Un projet transversal qui en est donc désormais à sa troisième étape et qui s'appuie sur trois axes : *« Diffuser les principes de l'économie circulaire »*, *« orienter la trajectoire de sobriété du territoire pour relever les défis du changement climatique »* et *« organiser les conditions de vie d'un territoire respirable »*. C'est ce dernier aspect qui a été défini comme fil rouge du projet par la voix d'Hervé Martin, maire de Chemillé-en-Anjou, à travers notamment *« la mise en valeur du patrimoine »*, l'accompagnement de *« la vitalité des 64 bourgs »* ou la *« préservation du bocage »*.

« Une version simple ? »

Le document, copieux et administratif, brasse une grande variété de sujets, du projet touristique à l'agriculture en passant par le logement, la végétalisation ou les dessertes entre les pôles urbains, sans toutefois entrer dans les détails. De quoi faire tiquer Christophe Jolivet, élu de la minorité. *« C'est un document complexe. Y aura-t-il une version simple pour les habitants ? »*, a-t-il interrogé. *Il y a plein d'aspects que j'aime bien mais dans le fond, on fait du vieux avec du neuf, on est dans les mêmes logiques qu'avant. On peut faire tout et son contraire en lisant le SCoT. Il est bien rédigé mais tout est faisable, tout dépendra des équipes en place. Un document qui se veut une projection à 2050 doit avoir une vraie trajectoire politique et ce n'est pas le cas »*, a-t-il lancé.

Une sortie à laquelle a répondu Denis Raimbault, élu de Montrevault-sur-Evre, expliquant que le DOO déterminait surtout *« une philosophie »* et que *« les précisions viendront plus tard avec l'écriture des Plans locaux d'urbanisme (PLU) »* : chacun pourra *« aller plus loin s'il le souhaite »*. De son côté, Annick Braud, en charge des mobilités, a salué *« l'avancée significative au sujet de la revitalisation des commerces qu'on laissait partir en zone périphérique »*.

Avant son approbation en février 2026, le SCoT sera de nouveau discuté lors de deux réunions publiques, le 10 septembre et 1er octobre 2025.

Victor BOUTONNAT

Figure 7. Article de Ouest-France, mars 2025

3. Informer les citoyens par les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux ont constitué un levier essentiel pour informer les personnes, notamment des tranches d'âges les plus jeunes. En complément des supports traditionnels, ces plateformes ont permis de diffuser largement et en temps réel les avancées du projet, touchant ainsi un public diversifié et favorisant une participation plus large.

Grâce aux comptes officiels de Mauges Communauté sur Facebook LinkedIn et Youtube, des publications régulières ont été mises en ligne pour présenter les enjeux du SCoT, annoncer les différentes étapes de la concertation et relayer les dates des réunions publiques et permanences. Des infographies, vidéos explicatives et témoignages ont également été partagés afin de rendre le sujet plus accessible et interactif. À noter que d'autres comptes partenaires de l'agglomération élaborent également des publications afin de mieux comprendre et saisir les enjeux du SCoT (image ci-après, La Menuiserie Prod).

Les réseaux sociaux ont également facilité l'engagement du public en offrant la possibilité de poser des questions, d'échanger des avis et de réagir aux publications. Cette interactivité a permis de créer un dialogue entre les habitants, les élus et les techniciens, renforçant ainsi l'implication citoyenne dans le projet.

En diversifiant les canaux d'information et en exploitant les outils numériques, Mauges Communauté a pu assurer une communication plus dynamique et inclusive, favorisant ainsi une meilleure appropriation des enjeux du SCoT par l'ensemble des acteurs du territoire.

Afin de rendre la concertation plus accessible et pédagogique, des supports vidéo ont été réalisés et diffusés via les réseaux sociaux et le site internet de Mauges Communauté.

Plusieurs formats ont été proposés :

- **Des vidéos explicatives** pour illustrer les concepts clés du SCoT, comme l'aménagement du territoire, la transition écologique ou encore la mobilité durable.
- **Des interviews d'élus et d'experts** afin d'apporter des éclairages sur les choix stratégiques et répondre aux interrogations du public.
- **Des reportages sur le terrain** mettant en avant les spécificités du territoire et les attentes des habitants.

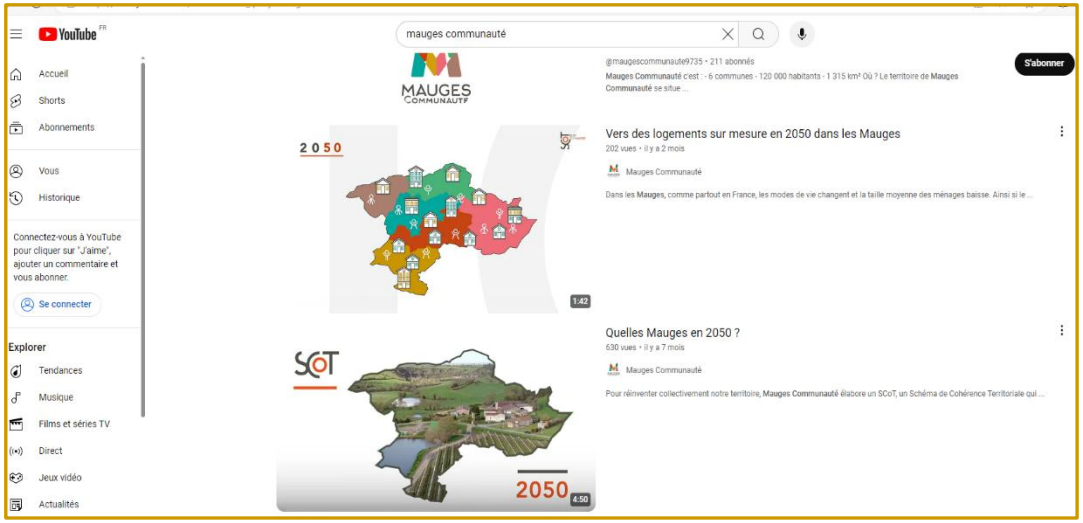

Figure 8. Publications de vidéos sur le SCoT de Mauges Communauté sur YouTube

Figure 9. Publications Facebook sur l'atelier thématique « Enjeux Agricoles » (à gauche) et sur une étude à destination des jeunes du territoire portée par l'Université de Nantes (à droite)

4. Les panneaux d'exposition

Les différents panneaux d'affichage et kakémonos ont eux aussi joué un rôle fort dans la diffusion de l'information auprès du public. Ces supports visuels ont permis de rendre les enjeux du projet plus accessibles et compréhensibles pour tous, en présentant de manière synthétique et pédagogique les grandes orientations et étapes du SCoT.

Installés dans des lieux stratégiques, notamment au siège de Mauges Communauté, dans les mairies et lors des réunions publiques, cette méthode de communication a facilité l'appropriation du projet par les habitants et les acteurs locaux. Grâce à des visuels clairs et attractifs, ils ont mis en avant les principaux objectifs du SCoT, les grandes étapes du projet ainsi que les moyens mis à disposition pour que chacun puisse s'exprimer.

Au total 4 panneaux d'affichage ont été exposés :

- « **Qu'est-ce qu'un SCoT** », contenant une description du rôle et des enjeux d'un SCoT ;
- « **Co-construire le SCoT** », avec les différents acteurs et événements de la conception du document ;
- « **Le Projet d'Aménagement Stratégique** », intégrant les différents axes du PAS, cette thématique a fait l'objet de **deux kakémonos**.

Figure 10. Exposition des kakémonos sur le SCoT au siège de Mauges Communauté

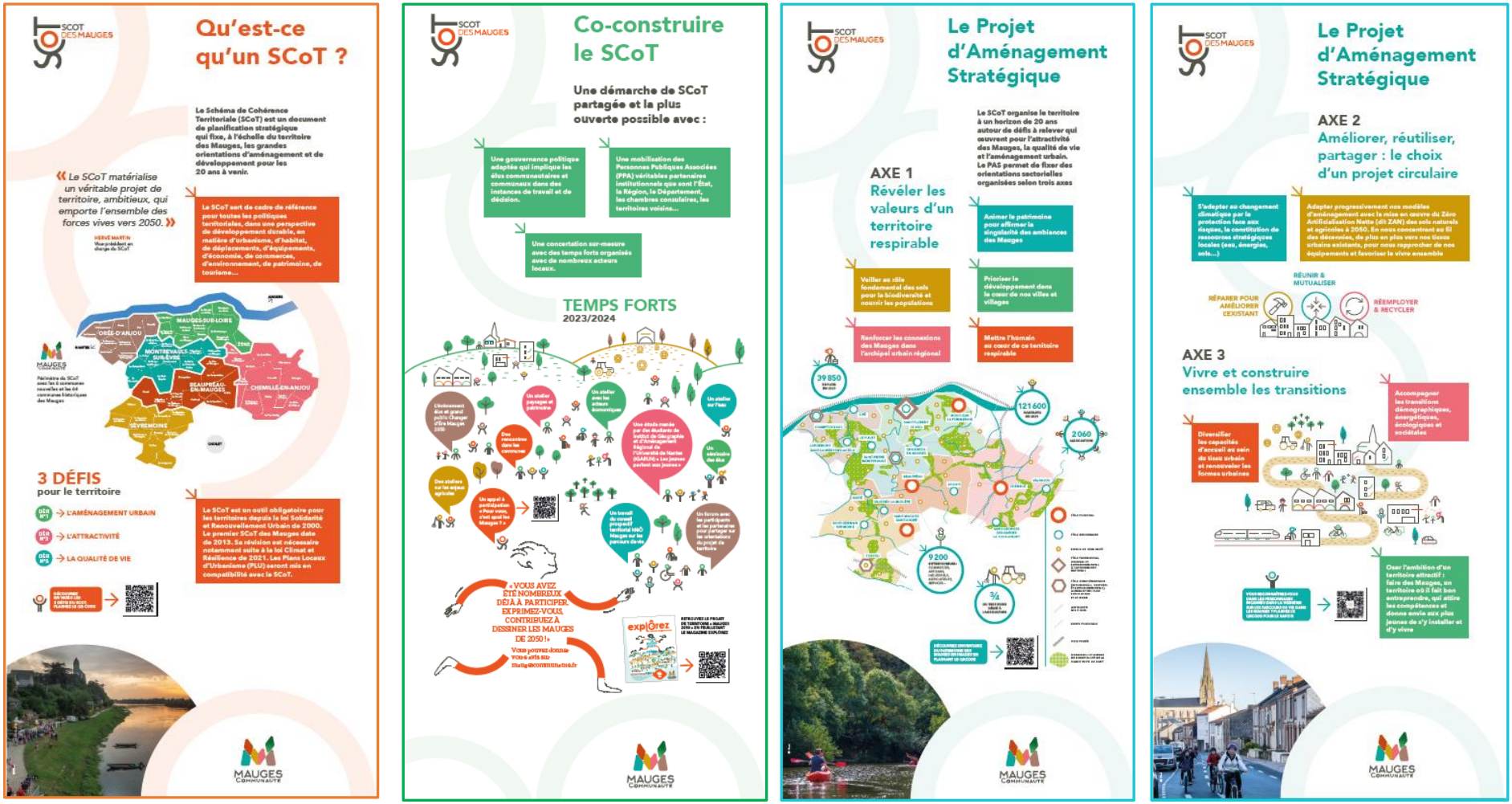

Figure 11. Ensemble des 4 panneaux d'affichage exposés au cours de l'élaboration du SCoT

5. La participation du « grand public »

L’appel à participation « Pour vous, c’est quoi les Mauges ?»

Mauges Communauté a lancé à l’été 2023 un appel à participation original intitulé « Pour vous, c’est quoi les Mauges ? ». Cette initiative visait à inviter les habitants à partager leur vision et leur ressenti sur le territoire à travers des contributions artistiques et personnelles.

Les participants ont été encouragés à exprimer leur perception des Mauges au moyen de photographies et d’enregistrements sonores. Les résultats obtenus ont permis de capturer des instants de vie, des paysages et des témoignages ancrés dans le quotidien des habitants. Cette approche sensible et immersive a mis en lumière la richesse des regards portés sur le territoire, révélant à la fois ses spécificités, ses forces et les aspirations de ses habitants.

A la clé de cette activité, les clichés ont été utilisés pour :

- Des Journées Européennes du Patrimoine du 16 et 17 septembre 2023 ;
- Le dossier central du numéro 23 des Cahiers des Mauges (magazine intercommunal) ;
- Les supports de communication et d’information de l’agglomération.

Figure 12. Photos tirées de la participation du public au programme « Pour vous, c’est quoi les Mauges ? »

L’évènement « Changer d’ère »

Les 17 et 18 novembre 2023, Mauges Communauté a organisé l’événement "Changer d’ère", rassemblant le public autour de réflexions prospectives sur l’avenir du territoire. Cette initiative a permis aux habitants de se projeter dans les Mauges de 2050 à travers des échanges dynamiques et des ateliers immersifs.

Le cœur de l’événement s’articulait autour des thématiques clés de l’habitat et de la mobilité, abordées sous deux angles complémentaires : des visions "high tech" axées sur les avancées technologiques et des approches "low tech" privilégiant des solutions sobres et résilientes. Ces débats ont encouragé les participants à réfléchir collectivement à la manière de construire un territoire adapté aux enjeux de demain.

Pour enrichir l’expérience, des ateliers ludiques et participatifs ont été proposés lors de ce rassemblement : un escape game basé sur les scénarios de transition énergétique de l’ADEME, des démonstrations de réalité virtuelle permettant d’explorer des environnements futurs, et des vols de drones pour imaginer des usages innovants dans l’aménagement du territoire. Ces activités interactives ont capté l’intérêt de nombreux habitants, les immergeant dans des scénarios concrets et engageants.

Parallèlement, des ateliers de réflexion comme le *LabO des futurs* animé par le CNAM ont permis à des groupes d’habitants d’envisager leurs parcours de vie futurs dans un contexte en constante évolution. Ces discussions ont favorisé l’émergence d’idées originales, tout en suscitant des échanges riches sur les attentes et les aspirations des participants pour le territoire.

"Changer d’ère" s’est ainsi affirmé comme un événement mobilisateur, mêlant exploration ludique et réflexion approfondie.

Figure 13. Affiche « Changer d’ère »

6. Études participatives

Conseil prospectif citoyen – IdéÔ Mauges

IdéÔ Mauges est une instance contributive créée par Mauges Communauté pour associer la société civile aux réflexions stratégiques du territoire notamment dans le projet de développement porté par le SCoT. Né d'une volonté d'impliquer activement les citoyens et acteurs locaux, elle répond à l'obligation légale des intercommunalités de plus de 50 000 habitants de mettre en place un conseil de développement. Ce Conseil Prospectif Territorial joue un rôle consultatif et prospectif, apportant un regard éclairé sur les évolutions sociétales, économiques et environnementales qui façonnent l'avenir des Mauges. Il ne prend pas de décisions mais formule des avis et propositions destinés au Conseil Communautaire, qui demeure l'organe décisionnaire.

IdéÔ Mauges **C'EST :**

- **Un laboratoire d'idées et un espace d'écoute,** IdéÔ Mauges se positionne comme un espace d'échanges et de réflexion, où les citoyens peuvent s'exprimer librement. Il se veut un facilitateur d'interactions entre habitants, élus et agents territoriaux, jouant un rôle clé dans l'enrichissement des décisions publiques.
- **Une vision tournée vers l'avenir,** IdéÔ Mauges se distingue par son approche résolument prospective. Son objectif étant d'anticiper les grands défis à venir, en innovant et en imaginant des solutions adaptées au territoire des Mauges sur les dix prochaines années et au-delà.

IdéÔ Mauges = 6 étapes en 7 rencontres essentielles pour l'avenir des Mauges

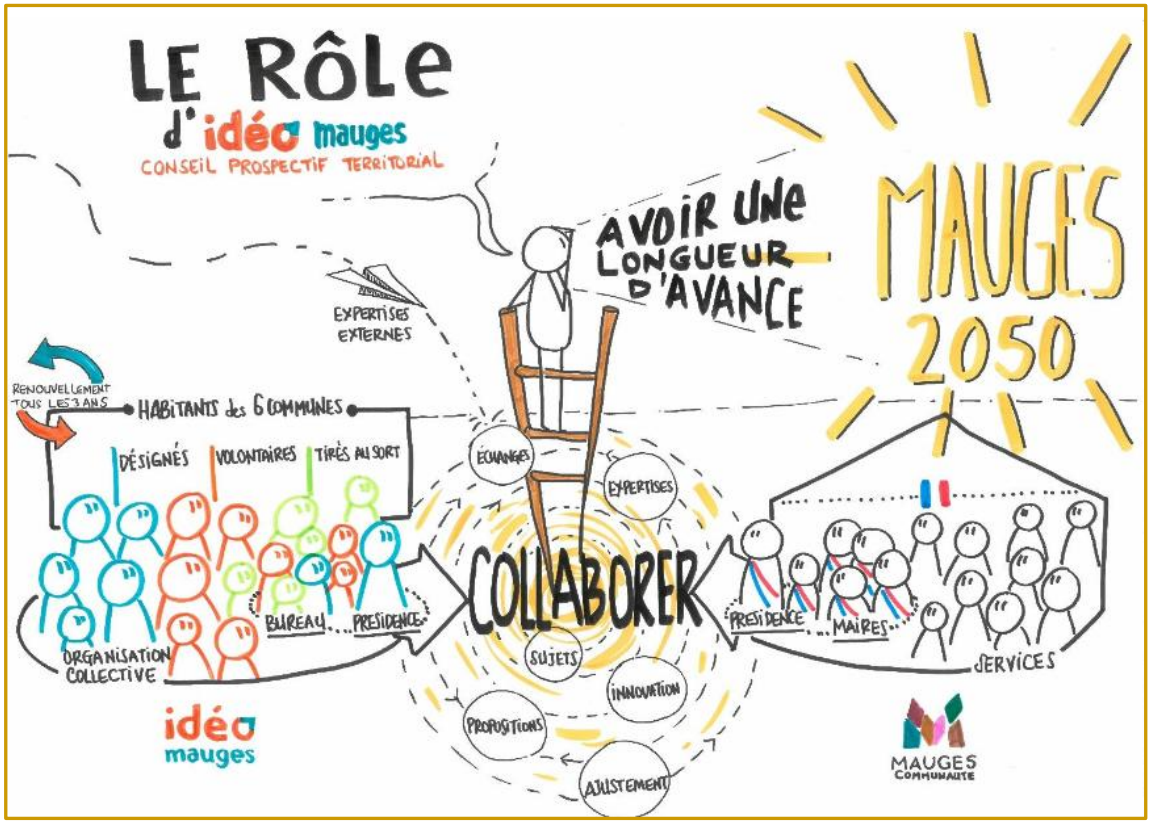

Figure 14. Le rôle d'IdéÔ Mauges, compte rendu des rencontres d'IdéÔ Mauges dans le cadre du SCOT

1 – Photographie du territoire où si le SCoT m'était conté…

23 mai 2023

Lors d'une rencontre avec Hervé Martin, vice-président à l'aménagement de Mauges Communauté, et l'équipe technique, Futur Ouest a organisé un **quiz interactif** pour tester les connaissances des participants sur le territoire. Ce moment ludique, basé sur un système de cartons colorés, a permis d'échanger de manière engageante.

Après la mise en abyme du diagnostic et des connaissances de chacun sur le territoire, l'événement a également introduit la prochaine rencontre portant sur les parcours de vie.

2- Saisine « Parcours de vie », c'est parti !

26 septembre 2023

Véronique Dimicoli a illustré, à travers son expérience théâtrale, **l'impact des parcours de vie sur l'espace public**. Son intervention s'appuyait sur une recherche menée par le Département du Val-de-Marne, qui a abouti à la co-construction d'une pièce de théâtre primée à Avignon avec des jeunes issus de la protection de l'enfance. Cet échange a permis d'aborder plusieurs notions clés : **le rôle des habitants en tant qu'experts de leur propre parcours de vie, l'importance du sensible dans la communication et la prise de décision, ainsi que l'exploration par les pairs**. Différentes méthodes de collecte de données ont été évoquées, comme les questionnaires ou le photolangage. De plus, des pistes concrètes ont été envisagées, notamment **une exposition photo des parcours de vie marquants et la collecte de verbatims**, afin d'alimenter la réflexion sur cette thématique.

3- A la rencontre des Habitaumobiles, Superpreneurs et autres profils de Maugeois

3 Octobre 2023

La première séquence a permis de faire un bilan sur les mobilités quotidiennes des participants et d'identifier des tendances de parcours. Elle a également abordé divers sujets comme les déplacements motorisés, la nature ou le service public. Une synthèse de ces échanges a été présentée lors de la deuxième séance de travail le 19 octobre.

19 Octobre 2023

Lors de la seconde séance, les participants ont élaboré des profils types de Maugeois basés sur les échanges précédents, comme les Habitaumobiles, Superpreneurs ou Petites Angevines. D'autres profils, comme le « Pur Maugeois » ou le Naturogeois, ont également été créés. Au total, 10 profils ont été identifiés au cours de cet atelier.

PROFIL
Confortable

C'est une facette présente chez la majorité des habitant·es du territoire qui sont propriétaires et vivant bien, conformément à leurs souhaits. Cela fait aussi d'eux des personnes qui ont beaucoup à perdre.

- Possède sa maison, sa voiture, son jardin et de nombreux objets qui sont importants à ses yeux pour son confort quotidien, et sans doute aussi pour son statut social
- Vit en conformité avec sa vision des choses sans chercher à convaincre autour de lui
- Maîtrise les codes culturels
- Entretient ses cercles familiaux et amicaux
- Est assez confiant de la situation qu'il a su acquérir tout en craignant que l'avenir la lui retire
- Dans le fond, ne croit pas que ça arrivera.

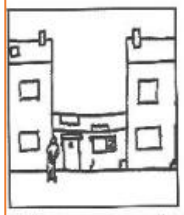

PROFIL
Inconfortable

C'est peut-être la facette «invisible» des Mauges. Elle n'est pas ressortie spontanément. Si le territoire a statistiquement l'un des plus faible taux de pauvreté de France, la précarité y est néanmoins bien présente.

- N'a pas sa propre voiture, ou pas en bon état, ou bien c'est aussi sa maison
- Peut vivre sa situation de façon très différente selon qu'elle est choisie (ex. : vie nomade en camion) ou subie
- Fait figure d'exception, peut déranger lorsqu'il/elle ne cherche pas à s'insérer
- Manque souvent de lien social, a du mal à en créer et apprécie grandement lorsqu'il/elle en trouve, en centre social par exemple

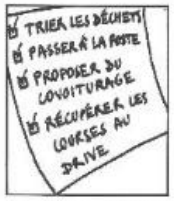

PROFIL
Modéré

Sans doute pas le profil le plus caractéristique, il n'en est pas moins une composante importante de la population. C'est le côté mesuré, celui qui, aujourd'hui, se satisfait de vivre en France, dans les Mauges.

- Vit là de par les circonstances et s'y trouve pas plus mal qu'ailleurs... Voire un peu mieux... Encore que...
- Considère que le plus important est de savoir vivre ensemble
- Accorde de l'importance à l'État (même s'il/elle lui semble de plus en plus éloigné), au service public (qu'il/elle se sent un peu seul·e à défendre) et à l'engagement citoyen
- Apprécie le confort dans lequel il/elle vit, la liberté dont il/elle jouit, et n'aimerait pas en perdre

PROFIL
Confortable

C'est une facette présente chez la majorité des habitant·es du territoire qui sont propriétaires et vivant bien, conformément à leurs souhaits. Cela fait aussi d'eux des personnes qui ont beaucoup à perdre.

- Possède sa maison, sa voiture, son jardin et de nombreux objets qui sont importants à ses yeux pour son confort quotidien, et sans doute aussi pour son statut social
- Vit en conformité avec sa vision des choses sans chercher à convaincre autour de lui
- Maîtrise les codes culturels
- Entretient ses cercles familiaux et amicaux
- Est assez confiant de la situation qu'il a su acquérir tout en craignant que l'avenir la lui retire
- Dans le fond, ne croit pas que ça arrivera.

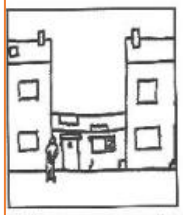

PROFIL
Inconfortable

C'est peut-être la facette «invisible» des Mauges. Elle n'est pas ressortie spontanément. Si le territoire a statistiquement l'un des plus faible taux de pauvreté de France, la précarité y est néanmoins bien présente.

- N'a pas sa propre voiture, ou pas en bon état, ou bien c'est aussi sa maison
- Peut vivre sa situation de façon très différente selon qu'elle est choisie (ex. : vie nomade en camion) ou subie
- Fait figure d'exception, peut déranger lorsqu'il/elle ne cherche pas à s'insérer
- Manque souvent de lien social, a du mal à en créer et apprécie grandement lorsqu'il/elle en trouve, en centre social par exemple

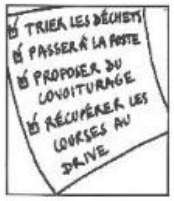

PROFIL
Modéré

Sans doute pas le profil le plus caractéristique, il n'en est pas moins une composante importante de la population. C'est le côté mesuré, celui qui, aujourd'hui, se satisfait de vivre en France, dans les Mauges.

- Vit là de par les circonstances et s'y trouve pas plus mal qu'ailleurs... Voire un peu mieux... Encore que...
- Considère que le plus important est de savoir vivre ensemble
- Accorde de l'importance à l'État (même s'il/elle lui semble de plus en plus éloigné), au service public (qu'il/elle se sent un peu seul·e à défendre) et à l'engagement citoyen
- Apprécie le confort dans lequel il/elle vit, la liberté dont il/elle jouit, et n'aimerait pas en perdre

PROFIL

Natur'geois

C'est une facette présente chez beaucoup des habitant·es du territoire sont nombreux à déclarer «aimer la nature». Elle est à leurs yeux un cadre de vie, un bel écrin qu'il ne faudrait pas souiller.

- Aime la faune, la flore et les grands espaces
- Recherche l'harmonie du paysage
- Parcoure les chemins de randonnée à la découverte du patrimoine bâti (château) et naturel (fleuves, rivières, cours d'eau...)
- Souhaite la préservation et la régulation de la biodiversité
- Trouve super les opérations de ramassage des déchets et se désole que les gens continuent à jeter

PROFIL

Pur maugeois

C'est LE cliché ! Ces «Mauvaises gens» en réalité bien divers et plus hétérogènes qu'on ne veut parfois le faire croire, mais qui partagent tout de même une histoire et une culture commune...

- Né dans les Mauges, il mourra dans les Mauges !
- Est content de ses acquis, et pas contre de nouveaux ; adaptable tout en étant râlour
- Pratique la table genrée (femmes d'un bord, hommes de l'autre)
- Croise dix membres de sa famille en allant chercher le pain
- Est toujours «à taille» !
- Reste attaché à sa commune déléguée
- Juge les nouveaux venus sur leurs actes (mise à l'épreuve !)

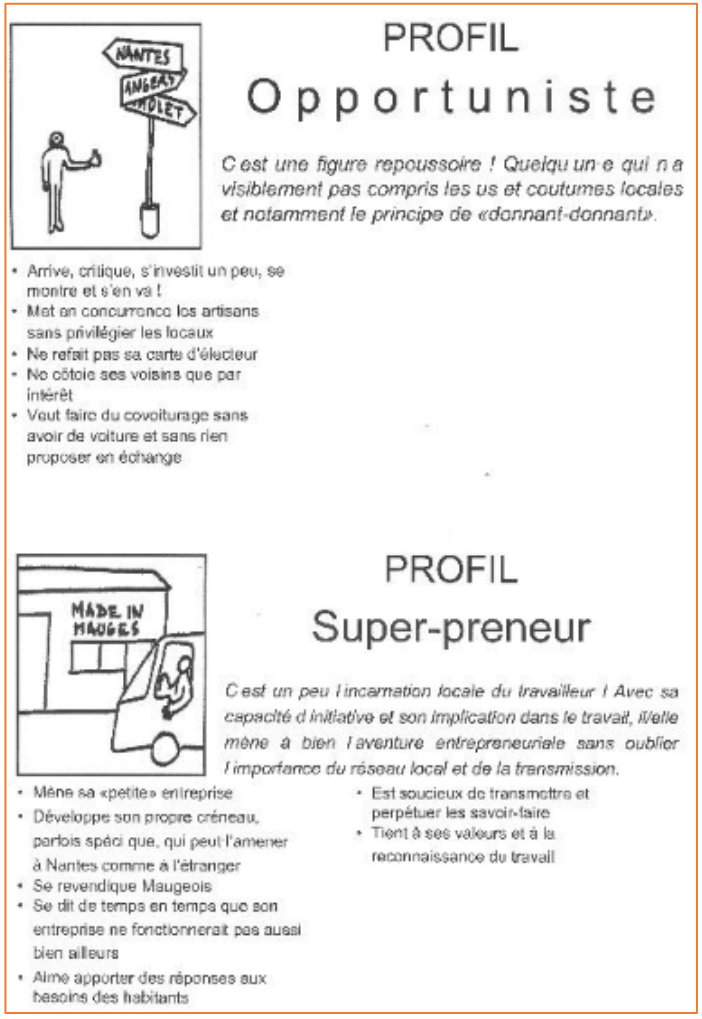

PROFIL

Opportuniste

C'est une figure repoussoire ! Quelqu'un·e qui n'a visiblement pas compris les us et coutumes locales et notamment le principe de «donnant-donnant».

- Arrive, critique, s'investit un peu, se montre et s'en va !
- Met en concurrence les artisans sans privilégier les locaux
- Ne refait pas sa carte d'électeur
- Ne côtoie ses voisins que par intérêt
- Veut faire du covoiturage sans avoir de voiture et sans rien proposer en échange

PROFIL

Super-preneur

C'est un peu l'incarnation locale du travailleur ! Avec sa capacité d'initiative et son implication dans le travail, il/elle mène à bien l'aventure entrepreneuriale sans oublier l'importance du réseau local et de la transmission.

- Mène sa «petite» entreprise
- Développe son propre créneau, parfois spécifique, qui peut l'amener à Nantes comme à l'étranger
- Se revendique Maugeois
- Se dit de temps en temps que son entreprise ne fonctionnerait pas aussi bien ailleurs
- Aime apporter des réponses aux besoins des habitants
- Est soucieux de transmettre et perpétuer les savoir-faire
- Tient à ses valeurs et à la reconnaissance du travail

Figure 15. Les 10 profils de Maugeois identifiés par le conseil prospectif d'IdeÔ Mauges, 19 octobre 2023

4 – Synthèse des (des)accords

21 novembre 2023

Cette séance a mis en lumière les thématiques majeures qui préoccupent les membres d'IdéÔ Mauges. Ces thématiques ont émergé à travers un exercice de projection basé sur une bande dessinée inspirée du mémoire en architecture « Paysages Résilients ».

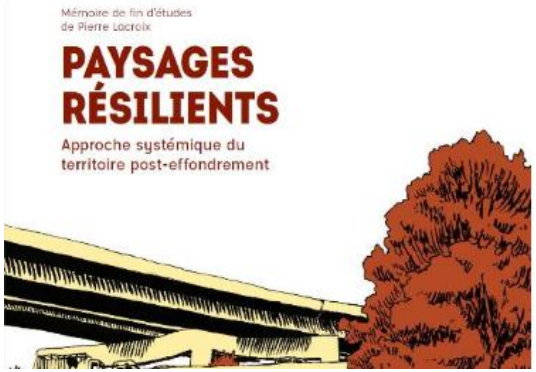

Les thématiques identifiées sont consultables sur le schéma ci-après.

5 – Restitution de la saisine sur les parcours de vie :

12 décembre 2023

Les **réunions sur la saisine "Parcours de vie" sont achevées**. Une première synthèse a été transmise pour structurer le travail des élus sur le PAS, et la formalisation de cette production est en cours avec des comédiens.

6 – Restitution de la seconde saisine sur les parcours de vie

19 février 2024 – Forum SCoT

Le 19 février 2024, les travaux d'idéÔ Mauges ont été présentés de manière inédite lors d'un temps fort dédié aux élus du territoire, dans le cadre du Plan d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCoT.

Les travaux d'IdéÔ Mauges ont inspiré les orientations présentées lors du forum SCoT, autour des **crises à venir et de leurs impacts, des questions d'appartenance et de solidarité sur le territoire, ainsi que de l'esprit d'entreprendre**.

Ces thèmes ont été illustrés par la mise en scène de 7 facettes, interprétées avec humour par un duo de comédiens. Leur performance a suscité rires et complicité grâce à un effet miroir avec les participants, enrichi par des anecdotes sur la soirée.

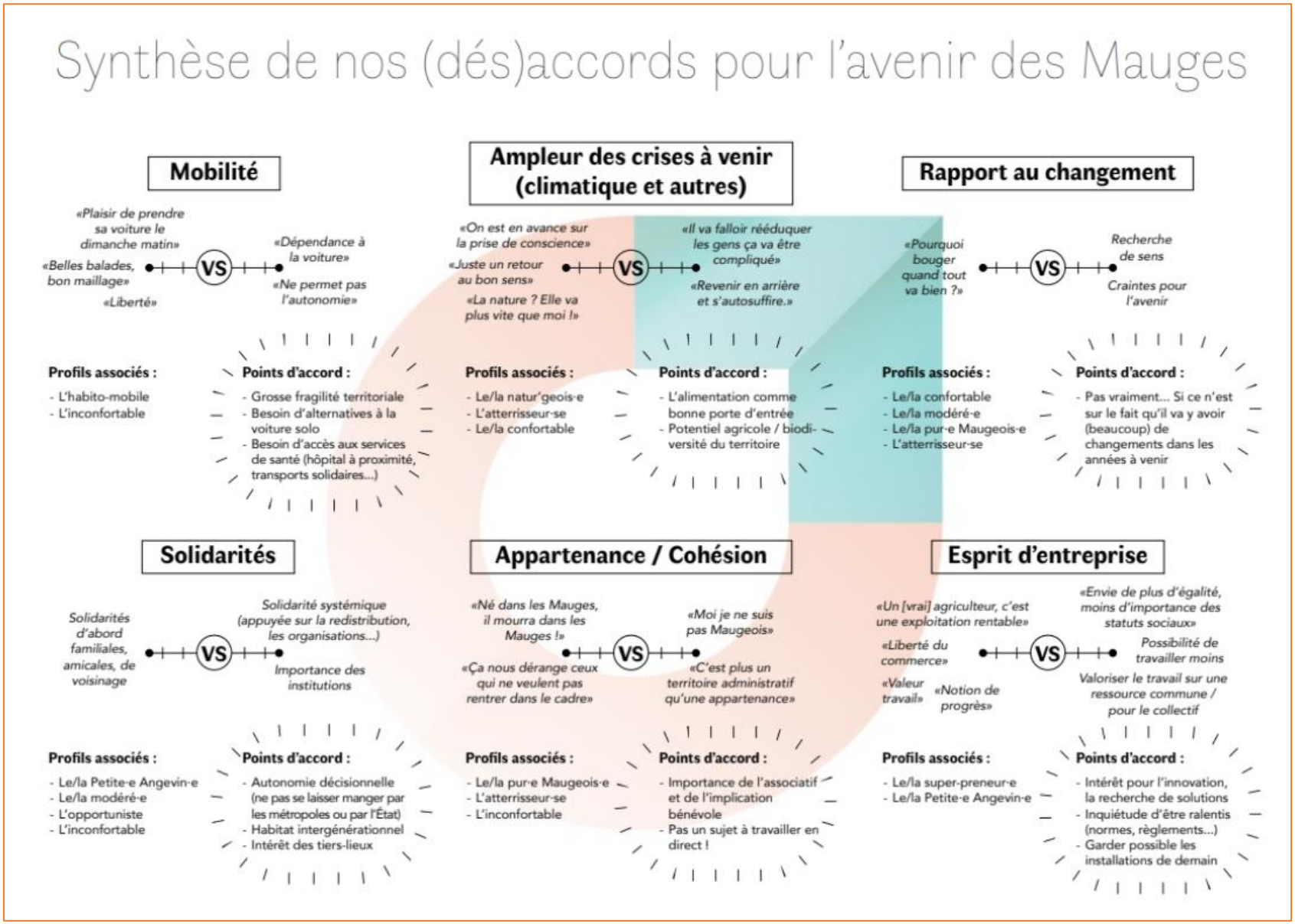

Figure 16. Synthèse des (des)accords du conseil prospectif d'IdéÔ Mauges, 21 novembre 2023

Étude « Les jeunes parlent aux jeunes »

Une étude a été menée par des étudiants de l'Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes (IGARUN) « Les jeunes parlent aux jeunes » pour mettre en évidence l'attractivité du territoire du point de vue des jeunes. Cette étude a fait l'objet d'un travail de terrain par les étudiants auprès des jeunes du territoire et a permis de mettre en évidence leurs besoins et les facteurs qui leur donneraient envie de rester/venir vivre sur le territoire. Les résultats de l'étude sont disponibles en libre accès sur le site de Mauges Communauté.

Figure 17. Page de couverture de l'étude « Les jeunes parlent aux jeunes »

Une étude en 4 étapes :

- Synthèse des caractéristiques géographiques et démographiques des jeunes du territoire
- Une enquête par questionnaire, **536 jeunes** travaillant ou habitant Mauges Communauté ont participé
- Une **dizaine d'entretiens auprès d'élus et d'acteurs du territoire**
- Une étude (enquête par questionnaire et itinéraires) des perceptions et des représentations par les jeunes qui ne vivent pas et ne travaillent pas sur le territoire de Mauges Communauté

7. Ateliers participatifs

Lors de la phase de diagnostic et de l'élaboration du PAS, des ateliers participatifs ont été organisés afin de permettre aux habitants et acteurs locaux de s'impliquer activement dans la construction du projet. Ces ateliers ont offert un espace d'échanges constructifs, favorisant la co-construction et l'émergence d'idées autour des thématiques clés du SCoT. Structurés autour de méthodes participatives et interactives, ces ateliers ont permis de structurer une réflexion collective sur les enjeux et les priorités du territoire. Les retours issus de ces ateliers ont enrichi les orientations stratégiques du SCoT, garantissant une adéquation avec les attentes et besoins exprimés par les parties prenantes.

Au total, **5 ateliers participatifs** ont été réalisés avec des personnes spécifiques pour certains ateliers :

Ateliers enjeux agricoles – 3 février et 17 mars 2023

Les objectifs de l'atelier :

– être à l'écoute d'acteurs du monde agricole et rural

– être en phase avec les enjeux rencontrés sur le terrain

– enrichir qualitativement le diagnostic agricole

Les deux séquences ont permis de structurer les échanges sur les enjeux agricoles à 10/20 ans dans le cadre du SCoT. La première a mis en lumière les principaux défis pour l'avenir, tandis que la seconde a approfondi 7 thématiques clés identifiées.

Les principaux enjeux identifiés :

- **Assurer la fonction nourricière, ADN de l'agriculture maugeoise ;**

Maintenir un maillage d'exploitations et d'actifs agricoles en lien avec le bocage riche des Mauges

Atelier paysages et patrimoine – 5 juillet 2023

Les objectifs de l'atelier :

– identifier les richesses patrimoniales et paysagères des Mauges

– envisager leur mise en valeur à travers des circuits touristiques à valoriser en lien avec la Loire à vélo notamment.

Cet atelier a réuni **une cinquantaine de participants** : élus du territoire, techniciens des communes, acteurs associatifs associés à la démarche patrimoine conduite par Mauges Communauté, acteurs institutionnels (architecte des bâtiments de France…).

Les principaux enjeux identifiés :

- **Valoriser le patrimoine des Mauges et son identité forte ;**
- **Connecter l'identité paysagère et patrimoniale pour allier attractivité et cohérence territoriale**

Atelier Économie – 4 octobre 2023

Les objectifs de l'atelier :

– être à l'écoute des acteurs économiques du territoire

– être en phase avec les enjeux rencontrés sur le terrain

Cet atelier a été organisé au sein de l'entreprise LACROIX à Beaupréau-en-Mauges. **Une vingtaine d'entreprises** ont répondu présentes et ont pu échanger avec les élus sur différentes thématiques en lien avec le développement économique du territoire.

Les principaux enjeux identifiés :

- **La nécessité de maintenir une dynamique entrepreneuriale ;**
- **Dynamiser l'économie circulaire ;**
- **Adapter l'offre de logements afin d'attirer les actifs sur le territoire.**

Atelier EAU – 10 novembre 2023

Les objectifs de l'atelier :

– la trame bleue des Mauges connectée à plusieurs dimensions du projet territorial : écologie, paysage, patrimoine, tourisme, économie, agriculture…

– les effets du changement sur la ressource en eau et les impacts sur les usages économiques, alimentaires, de loisirs, des milieux et de sécurité

– une approche du rôle des sols pour la gestion de la ressource en eau

– la reconquête de la qualité des masses d'eau

– les systèmes innovants et vertueux pour la gestion de la ressource en eau

Cet atelier a rassemblé une **cinquantaine de participants** : élus, techniciens, organismes institutionnels, associations, syndicats de bassins versants, ou partenaires (VEOLIA, SAUR).

Les principaux enjeux identifiés :

- **Le travail sur la sobriété de l'usage de la ressource ;**
- **Se préparer à des événements extrêmes et de crise (résilience et anticipation), en travaillant sur la trame environnementale et sa continuité et la priorisation des usages en cas de déficit ;**
- **Une nécessaire impulsion à donner par les collectivités : sobriété, projets innovants, contrôles sur l'application des politiques publiques, sensibilisation des publics… ;**
- **Des évolutions dans les pratiques ou process des secteurs économiques : industrie (boucle fermée), agriculture (maintien de l'élevage, modifications de pratiques, intrants).**

Atelier prospectif sur les scénarios du PAS – 20 décembre 2023

Les objectifs de l'atelier :

– proposer 4 trajectoires potentielles pour le développement des Mauges

– faire émerger les priorités pour le territoire

Cet atelier était réservé aux élus du territoire. Au total, il a regroupé environ **150 élus.**

Les principaux enjeux identifiés :

– consolider l'armature urbaine de chaque commune maugeoise

– valoriser le patrimoine architectural et paysager

– développer des lieux partagés notamment dans les centres-bourgs

– redéfinir le projet économique de long terme pour une pleine association des actifs

– adapter les usages de l'eau

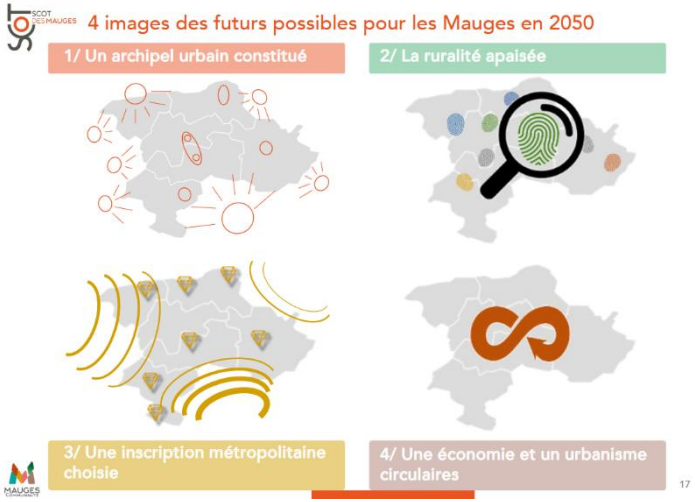

8. Les réunions publiques

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme, notamment l'article L.103-2, l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Mauges Communauté doit faire l'objet d'une concertation associant les habitants, les associations locales et les acteurs du territoire. Dans ce cadre, l'organisation de réunions publiques constitue une obligation réglementaire visant à garantir l'information du public et à recueillir ses observations tout au long du processus.

Ces réunions ont permis de présenter les grandes orientations du SCoT, d'exposer les résultats des diagnostics réalisés et de favoriser les échanges entre les élus, les techniciens et la population. Elles se sont déroulées en plusieurs temps :

- Présentation du projet de SCoT : rappel du cadre légal, des enjeux du territoire et des objectifs poursuivis.
- Discussion autour des thématiques du diagnostic, plan d'aménagement stratégique et propositions : partage des constats et des scénarios de développement envisagés.
- Échanges avec le public : temps de dialogue permettant aux habitants d'exprimer leurs attentes et préoccupations.

Ces rencontres ont permis de renforcer la transparence et l'appropriation du projet par la population. L'ensemble des remarques formulées lors des réunions publiques a été enregistré et analysé afin d'enrichir le SCoT et d'assurer une meilleure prise en compte des attentes locales dans le projet final. Enfin, le bilan de ces réunions a été tiré au sein d'un compte-rendu (ci-dessous) disponible sur le site de l'Agglomération.

Dates et lieux des réunions publiques :

- Beaupréau-en-Mauges, 25 septembre 2024 **(effectuée**)
- Mauges-sur-Loire, 2 octobre 2024 (**effectuée**)
- Montrevault-sur-Èvre, 10 septembre 2025 **(à venir)**
- (lieu à définir), 1 octobre 2025 **(à venir)**

Figure 18. Photos des différentes réunions publiques réalisées

SCOT DES MAUGES

Echanges

L'armature territoriale

Quel est l'objectif des pôles secondaires ?
Cette armature a pour but de fournir les services essentiels aux habitants tout en soutenant un développement harmonieux de notre territoire. Notre enjeu est de permettre un développement équilibré en intégrant ces différentes strates.

- Quatre pôles principaux seront créés pour accueillir des services spécialisés, des équipements supérieurs, …
- Les pôles secondaires fourniront des services de proximité, du quotidien. Un travail est à mener pour gagner en qualité urbaine, pour préserver les activités en lien avec les associations sportives, éducatives et les services.
- Les pôles de proximité ou des bourgs pour préserver une vie dynamique dans l'ensemble du territoire.

La mobilité

On note un besoin accru en termes de mobilité, notamment pour rejoindre les pôles. Comment le SCOT prend en compte ces besoins ?
Il est nécessaire de changer nos habitudes pour favoriser des modes de déplacement plus partagés ou alternatifs, afin de limiter la dépendance à la voiture individuelle. Il est important de répondre à un besoin croissant de mobilité pour accéder aux services. Sur notre territoire étendu et rural, il n'est pas de possibilité de développer du transport collectif, charge à nous d'être innovant, et de prendre appui sur nos gares, développer un transport à la demande, …

Cette question de l'évolution des pratiques de mobilité nous concerne tous. Par exemple, les employeurs peuvent faire des efforts d'organisation (horaires, lieu, …) pour faciliter la pratique du covoiturage des salariés.
En effet, les transitions ne reposeront pas uniquement sur les élus, c'est une responsabilité collective. On peut prendre l'exemple récent de l'ouverture du bus scolaire à tous. Le bus scolaire, habituellement utilisé pour les enfants, peut maintenant également transporter des actifs.

Le changement de modèle d'aménagement

En tant que chef d'entreprise, on note que nos salariés ont d'autres envies, les pratiques évoluent, les attentes changent.
Comment faire, avec la collectivité, pour être toujours en lien ? Comment faire pour que notre territoire soit toujours attractif, compétitif, …. ?
On est dans les Mauges, c'est notre ADN de faire ensemble. On note que l'environnement, habitat, mobilité sont des sujets récurrents, au cœur des préoccupations. Dans l'atelier économique, on note bien que les besoins, les problématiques des uns sont également celles des autres. Nous tacherons de poursuivre nos coopérations afin de trouver des solutions adaptées aux évolutions.

Qu'est-ce qu'un bourg attractif ? Qu'est ce qui est nécessaire pour que les gens restent sur place ? Les emplois, les entreprises près des habitants c'est intéressant pour limiter les déplacements. Il y a aussi l'accès aux services minimums pour répondre aux besoins de tous.
Concernant le développement économique, il reste très peu d'hectares disponibles pour des extensions. Que ce soit dans les bourgs, les pôles, il est important de préserver l'artisanat et les emplois locaux
A nous d'imaginer de nouveaux modèles pour faciliter le recrutement et dynamiser les entreprises, avec des nouvelles coopérations, de mutualisation, …
Les formes comme les pôles d'artisanat peuvent être intéressantes où les artisans peuvent mutualiser des moyens techniques comme humains.
Un bourg est attractif également en étant doté d'espaces publics agréables, d'aménagement de qualité qui deviennent des lieux de convivialité, des ilots de fraicheur, … Ces différents éléments permettent aussi de garder des bourgs vivants.
Le territoire respirable, où il fera bon vivre, où l'on sera protégé des risques, sont autant de facteurs d'attractivité pour notre territoire.
La question de la place de la voiture dans les bourgs est un enjeu également. Il est important d'accompagner vers de nouvelles habitudes, diminuer le nombre de place de parking, encourager la marche, …

MAUGES COMMUNAUTE

3

Echanges

L'adhésion du plus grand nombre au SCoT

Comment permettre l'adhésion au projet du SCOT ? Comment éviter une culture de l'entre-soi ? Quelle communication mettre en place ? Comment « vendre » le SCOT pour que cela fonctionne ?

Se mobiliser pour construire notre territoire est essentiel, le point important est l'adhésion de la population à ce document.
Les enjeux de transitions, de décarbonation des modes de vie sont déjà pris en compte par les habitants et acteurs du territoire. Nous avons le devoir de communiquer, mais aussi de prendre en compte les retours de la population, qui peuvent parfois être en avance. Nous pouvons citer des exemples de démarches allant dans ce sens :

- La mise en place de la SEM Mauges Énergie avec des investissements dans l'éolien.
- La création de collectifs denses, en accord avec les habitants, témoigne d'une demande croissante pour ces nouvelles formes d'habitat. Cela inclut la proximité des services et des logements faciles à vivre. Il est important d'accompagner ces changements. On peut se demander si les nouvelles générations seraient-elles plus attachées à des valeurs qu'à un patrimoine immobilier, est ce que les jeunes ménages cherchent à devenir propriétaires ou est ce que d'autres modèles d'accession au logement pourraient leur convenir ?

"Vendre le SCOT", est-ce bien l'objectif ?
Ici, il s'agit d'un projet à long terme, avec une vision à l'horizon 2050. Ce que nous devons définir, c'est ce que nous souhaitons construire ensemble et comment nous allons y parvenir. Ce sont les orientations que nous allons nous fixer pour avancer. Cette démarche s'étend sur plusieurs décennies, et nous mesurerons ses effets à long terme.
En 2008, la démarche était difficile à comprendre. Il a fallu cinq ans pour que le projet du 1er SCOT soit bien appréhendé, et il a été tout auss' complexe pour les habitants de s'en approprier pleinement.
Aujourd'hui, pour ce 2nd SCOT, il est crucial de définir les rôles et les fonctions des polarités afin de donner une direction claire au territoire.
Cela permet d'inviter les habitants à se mobiliser vers cet objectif commun, la construction d'un territoire respirable.

Les coopérations avec les territoires voisins

Comment continuer à dynamiser les différentes communes ? Le maintien des commerces, place de la voiture, … Quelle vocation pour les communes du sud en lien avec Clisson, Vallet, … ?

Les équipements seront prioritairement orientés vers les pôles, avec un rayonnement qui s'étendra à l'ensemble des communes. L'objectif est de permettre à chaque commune de se développer tout en préservant leur dynamisme et leur qualité de vie locale.
Ces pôles accueilleront des infrastructures stratégiques qui bénéficieront aux communes environnantes. Par exemple, la nouvelle médiathèque de St Macaire a attiré 500 adhésions supplémentaires, venant des habitants des communes voisines, ce qui montre son rayonnement.
Le commerce, un enjeu clé. Le choix du consommateur reste déterminant dans la dynamique commerciale. Les centres-bourgs jouent un rôle vital, mais ils sont en concurrence directe avec les grandes surfaces situées en périphérie. La revitalisation des centres-bourgs est donc cruciale pour maintenir un équilibre commercial.
En ce qui concerne la mobilité, elle doit être pensée à l'échelle intercommunale, en collaboration avec les territoires voisins. L'idée est de mutualiser nos forces pour répondre aux besoins de déplacement, faciliter les trajets et améliorer l'accessibilité du territoire.
L'objectif est de rendre notre territoire attractif grâce à des efforts communs et concertés, en mobilisant les forces vives locales et régionales.
Une réunion est, d'ailleurs, prévue prochainement avec l'agglomération de Clisson pour aborder ces questions de mobilité et renforcer la coopération entre territoires.

SCOT DES MAUGES

Echanges

Le changement de modèle d'aménagement

On met toujours en avant cette notion de « croissance » a travers l'attractivité du territoire et son développement, mais cela ne va pas de pas le sens du ZAN… Comment le SCOT prend en compte ces enjeux ?

Aujourd'hui, l'artificialisation du territoire est à prendre en compte et à limiter du fait de la loi de 2021. Le SCOT va définir des enveloppes de fonciers potentiels et ensuite, cela sera traduit dans les PLU de chaque commune. Dans ces documents, des sites précis seront identifiés et on ne pourra pas consommer davantage sur les terres agricoles. Jusque-là, nous avons le modèle de la maison pavillonnaire avec un jardin et une clôture, pour bien définir la propriété. Peut-être pourrons-nous faire évoluer ce modèle ? A nous de retrouver des liens avec notre environnement, le tissu social, les solidarités des villages. Peut-être devons-nous sensibiliser sur le vivre ensemble, ce qui pourra aller avec un nouveau mode d'aménagement plus dense. Des formes mixtes seront à tester : commerces au rez-de-chaussée, habitat à l'étage avec une présence également de tertiaire, …

Un territoire où il fait bon vivre nous invite à changer de modèle. Jusque-là nous nous sommes « étalés », du fait d'une consommation foncière importante. Le terrain agricole n'était pas cher, cela valorisait le patrimoine du retraité agricole. Mais ce modèle est terminé, aujourd'hui nous devons engager de nouveaux modes d'aménagement qui ne reposent plus sur l'étalement. On partage l'expérience à St André de la marche où l'on vient de livrer un collectif en R+2, ce qui est la 1ère fois pour une commune de 3 000 habitants. Ces nouvelles formes d'aménagements peuvent répondre aux besoins des habitants.

La trame verte et bleue (TVB) n'a pas seulement une vocation touristique, mais est essentielle pour la faune. Notamment la nuit, alors pourquoi pas une trame verte, bleu et noire ?

Si on reprend le SCOT 2013, un TVB est déclinée sur l'ensemble du territoire. Cette déclinaison peut être également un support pour le développement du tourisme, c'est aussi un moyen d'essor de notre territoire. Aujourd'hui, nous devons aller plus loin sur cette TVB, pour avoir une meilleure connaissance de notre biodiversité. Cela va avec la prise en compte croissante des enjeux environnementaux de notre territoire et de qualité de vie pour les habitants. Sur la question de la trame noire, un atelier est à venir pour échanger sur cette thématique. Certaines communes des Mauges mènent des études concernant la trame noire et pourront faire un retour de leur expérience.

Mobilité

Créer des routes de voies rapides, c'est dépasser, ce sont des « aspirateurs à habitants ». Il est important d'améliorer le réseau secondaire, le développement du transport collectif et alternatif, adapter les horaires des emplois. Il est essentiel de mixer les différentes solutions.

Vu la dimension de notre territoire, il n'est pas possible de développer un transport avec une fréquence cadencée. Mais nous avons de multiples solutions :

Encourager le covoiturage (cofinancé depuis 1an, via une nouvelle convention avec BlablaCar Daily, ce qui a boosté plus 80 000 trajets en 6 mois),

- Développer un système de transport à la demande sur les autres secteurs,
- Innover en ouvrant les cars lycéens pour rejoindre Beaupréau (48 communes traversées). Ce qui est possible, depuis septembre 2024, les salariés peuvent prendre le car de 7h30 et 18h.
- Développer des pôles intermodaux, dans chaque commune nouvelle, pour passer du vélo au covoiturage, …
- Développer des réseaux cyclables. Chaque commune a réalisé un schéma cyclable et qui s'articulent aux schéma directeurs cyclables

La mobilité dans les Mauges est un sujet difficile car on a un déficit de polarité, d'où l'importance de renforcer ces polarités pour construire un service public de transport adapté.

MAUGES COMMUNAUTE

Echanges

L'adhésion du plus grand nombre au SCoT

Il est nécessaire d'être pédagogue, notamment sur le vocabulaire employé. C'est essentiel pour que l'on comprenne l'intérêt et l'importance de ce document. Si on mène l'enquête sur les 120 000 habitants du territoire, j'imagine que cette démarche est très peu connue. Comment faire pour que tous soient au fait de ce projet ?
Il est important de partager ce projet. Partager l'information permet également de mieux se comprendre. Une démarche de communication a été renforcée, notamment avec le magazine « explorez », un numéro est dédié au SCOT et qui sera prochainement distribué dans les boites aux lettres
La création des communes nouvelles a été un engagement fort, on est dans une transformation importante de territoire
On a dans notre ADN une capacité à se mobiliser collectivement. Mais néanmoins, on butte quand même dans la mobilisation autour des documents règlementaires comme les PLU ou le SCOT. Bien que les réunions publiques ne suffisent pas, elles sont nécessaires avec en complément des ateliers où chacun peut s'exprimer afin qu'on puisse faire émerger des propositions

Le conseil prospectif (IdéoMauges) est un lieu d'échange pour les habitants des Mauges, ils ont nourri le projet et sont également des ambassadeurs de ce projet. Nous, élus, nous nous s'engageons à prendre en compte ces propositions dans nos projets. Le conseil prospectif est une expérience nouvelle, qui répond à la loi pour les communautés de communes de plus de 20 000habitants, cela se nomme conseil de développement.

La présidente de IdéoMauges rappelle que 62 habitants participent au conseil prospectif, il y a un taux de présence très important ce qui permet de bien travailler. Elle indique qu'il est difficile de mobiliser autour du sujet du SCOT, et fait référence à plusieurs expériences de mobilisation.

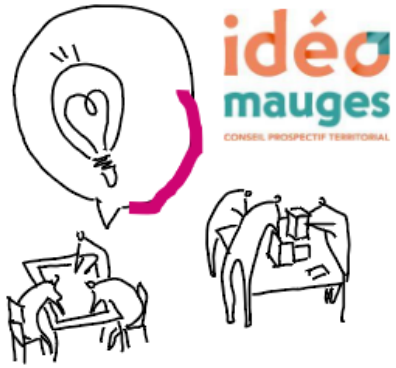

Le logement public

Le terme « logement social » n'a pas été prononcé une seule fois, alors que c'est essentiel pour ce territoire pour permettre l'installation de jeunes et il y a une pénurie de petits logements
Effectivement, nous avons décidé de renommer le terme de logement social par « logement public ». Car le logement social a aujourd'hui une connotation négative pour beaucoup. Bien qu'aujourd'hui, 70% des habitants sont éligibles au logement public. Malgré une production croissante en logement public, cela reste en-deçà des besoins. Il est nécessaire de compléter les parcours résidentiels, notamment pour les jeunes, les seniors, ...
Les actions définies par le 1er PLH de 2019 sont en cours de réalisation. 2.2€ millions € sont consacrés pour accompagner la construction avec les bailleurs. Dans les mandats précédents, le rythme était de 30 logements par an sur le territoire, dans ce nouveau mandat nous sommes à 100 logements/an. Jamais on n'a produit autant de logements publics, jamais on n'a consacré un tel budget.

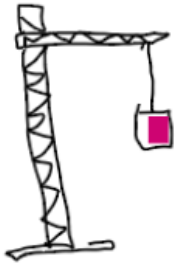

MAUGES COMMUNAUTE

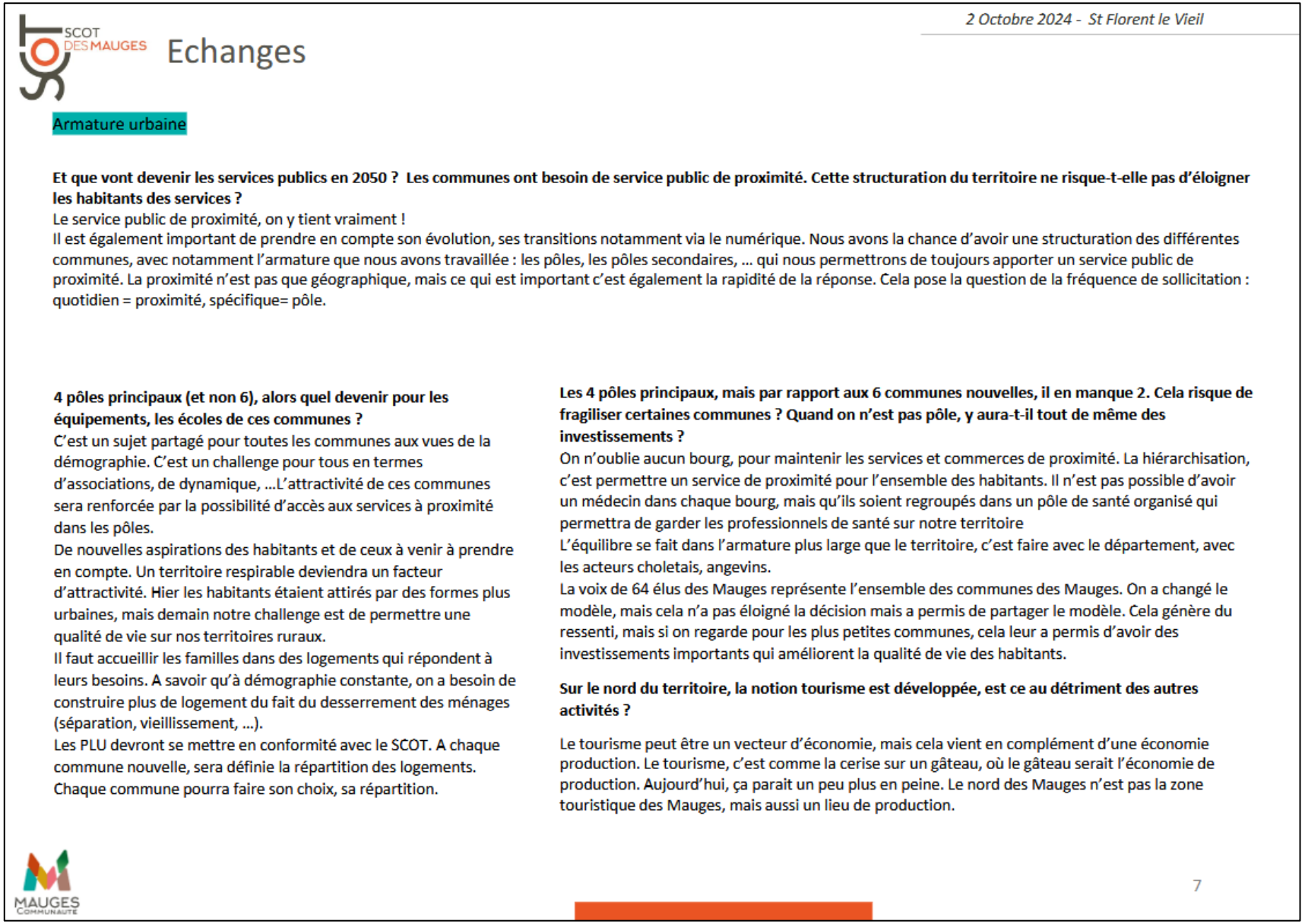

2 Octobre 2024 - St Florent le Vieil

SCOT DES MAUGES

Echanges

Armature urbaine

Et que vont devenir les services publics en 2050 ? Les communes ont besoin de service public de proximité. Cette structuration du territoire ne risque-t-elle pas d'éloigner les habitants des services ?

Le service public de proximité, on y tient vraiment !

Il est également important de prendre en compte son évolution, ses transitions notamment via le numérique. Nous avons la chance d'avoir une structuration des différentes communes, avec notamment l'armature que nous avons travaillée : les pôles, les pôles secondaires, ... qui nous permettrons de toujours apporter un service public de proximité. La proximité n'est pas que géographique, mais ce qui est important c'est également la rapidité de la réponse. Cela pose la question de la fréquence de sollicitation : quotidien = proximité, spécifique= pôle.

4 pôles principaux (et non 6), alors quel devenir pour les équipements, les écoles de ces communes ?

C'est un sujet partagé pour toutes les communes aux vues de la démographie. C'est un challenge pour tous en termes d'associations, de dynamique, ...L'attractivité de ces communes sera renforcée par la possibilité d'accès aux services à proximité dans les pôles.

De nouvelles aspirations des habitants et de ceux à venir à prendre en compte. Un territoire respirable deviendra un facteur d'attractivité. Hier les habitants étaient attirés par des formes plus urbaines, mais demain notre challenge est de permettre une qualité de vie sur nos territoires ruraux.

Il faut accueillir les familles dans des logements qui répondent à leurs besoins. A savoir qu'à démographie constante, on a besoin de construire plus de logement du fait du desserrement des ménages (séparation, vieillissement, ...).

Les PLU devront se mettre en conformité avec le SCOT. A chaque commune nouvelle, sera définie la répartition des logements. Chaque commune pourra faire son choix, sa répartition.

Les 4 pôles principaux, mais par rapport aux 6 communes nouvelles, il en manque 2. Cela risque de fragiliser certaines communes ? Quand on n'est pas pôle, y aura-t-il tout de même des investissements ?

On n'oublie aucun bourg, pour maintenir les services et commerces de proximité. La hiérarchisation, c'est permettre un service de proximité pour l'ensemble des habitants. Il n'est pas possible d'avoir un médecin dans chaque bourg, mais qu'ils soient regroupés dans un pôle de santé organisé qui permettra de garder les professionnels de santé sur notre territoire

L'équilibre se fait dans l'armature plus large que le territoire, c'est faire avec le département, avec les acteurs choletais, angevins.

La voix de 64 élus des Mauges représente l'ensemble des communes des Mauges. On a changé le modèle, mais cela n'a pas éloigné la décision mais a permis de partager le modèle. Cela génère du ressenti, mais si on regarde pour les plus petites communes, cela leur a permis d'avoir des investissements importants qui améliorent la qualité de vie des habitants.

Sur le nord du territoire, la notion tourisme est développée, est ce au détriment des autres activités ?

Le tourisme peut être un vecteur d'économie, mais cela vient en complément d'une économie production. Le tourisme, c'est comme la cerise sur un gâteau, où le gâteau serait l'économie de production. Aujourd'hui, ça parait un peu plus en peine. Le nord des Mauges n'est pas la zone touristique des Mauges, mais aussi un lieu de production.

MAUGES COMMUNAUTE

7

Figure 19. Compte rendu des échanges lors des réunions publiques de Beaupréau-en-Mauges et de Saint Florent le Vieil

9. Les forums du SCoT

▪ Le Forum des élus – 12 avril 2023

Le Forum des élus s'est déroulé le 12 avril 2023. Réunissant l'ensemble des élus des Mauges, cet événement a constitué un moment clé de réflexion collective, permettant de partager les principaux enseignements du diagnostic territorial et de travailler sur les grands enjeux structurant l'avenir des Mauges.

L'objectif principal du forum était de garantir une compréhension partagée des défis à venir et de favoriser une dynamique collective autour du projet de territoire. Trois axes majeurs ont guidé les travaux de cette journée : réunir les élus et acteurs locaux pour une mobilisation commune, partager les éléments essentiels du diagnostic afin d'identifier les priorités d'action et organiser des groupes de travail pour approfondir certaines thématiques stratégiques.

Quatre grandes thématiques (à gauche) ont structuré les échanges et permis aux participants d'apporter leurs expertises et visions du territoire.

Ce forum a permis de fédérer les élus autour d'une vision partagée des enjeux du SCoT. Les échanges et propositions formulées viendront alimenter les orientations stratégiques du projet d'aménagement du territoire pour les décennies à venir, en veillant à concilier développement économique, qualité de vie et préservation de l'environnement.

Figure 20. Photos prises lors du forum des élus

▪ Le forum sur le projet d'aménagement stratégique – 19 février 2024

Le Forum du SCoT de Mauges Communauté s'est déroulé le 19 février 2024. Il a constitué un moment charnière dans la concertation, réunissant plus de 250 participants. Élus du territoire, contributeurs des ateliers participatifs, et membres du conseil prospectif IdéÔ Mauges se sont rassemblés pour échanger et s'approprier les grandes orientations du Schéma de Cohérence Territoriale.

L'événement a été structuré autour de la présentation d'un cinquième scénario pour le SCoT des Mauges, servant de trame pour élaborer le futur Plan d'Aménagement Stratégique (PAS). Ce scénario, fruit des réflexions menées tout au long des travaux, visait à poser les bases d'un développement équilibré, durable et cohérent pour le territoire.

Pour enrichir cette présentation, chaque axe stratégique a été ponctué par l'intervention de comédiens. Ces derniers ont mis en scène les modes de vie explorés dans la saisine d'IdéÔ Mauges, apportant une dimension sociologique et humaine au projet. À travers des représentations ludiques et évocatrices, ces interventions ont permis de traduire concrètement les impacts du SCoT sur le quotidien des habitants, tout en valorisant la richesse des contributions recueillies lors des ateliers participatifs.

Ce forum a par ce biais marqué une étape majeure dans la concertation, en rendant le projet d'aménagement accessible et vivant, et en renforçant le lien entre les orientations stratégiques du SCoT et les aspirations des habitants du territoire.

Les parcours de vie / IdéoMauges

« C'est quoi pour vous les Mauges ? »

La jeunesse des Mauges / IGARUN

Changer d'ère

Figure 21. Photos prises lors du forum du SCoT

10. Les registres d'observations

Conformément aux dispositions réglementaires de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, des registres de concertation ont été mis à disposition tout au long de la procédure d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ces registres, obligatoires dans le cadre de la concertation publique, permettent de recueillir les remarques, observations et propositions des habitants, associations et acteurs du territoire. Leur objectif est de garantir une traçabilité des contributions et d'assurer une prise en compte effective des attentes et préoccupations exprimées par le public.

Pour autant malgré une mise à disposition sur le site de l'Agglomération des Mauges et dans les différentes mairies du territoire, les registres n'ont pas été investis et aucune remarque n'a été inscrite sur l'ensemble de ces cahiers.

L'information a pourtant été diffusée largement par différentes modalités. La richesse des méthodes de concertation proposées au cours de la réalisation du SCoT peut être une des causes à la non-utilisation des cahiers d'observations

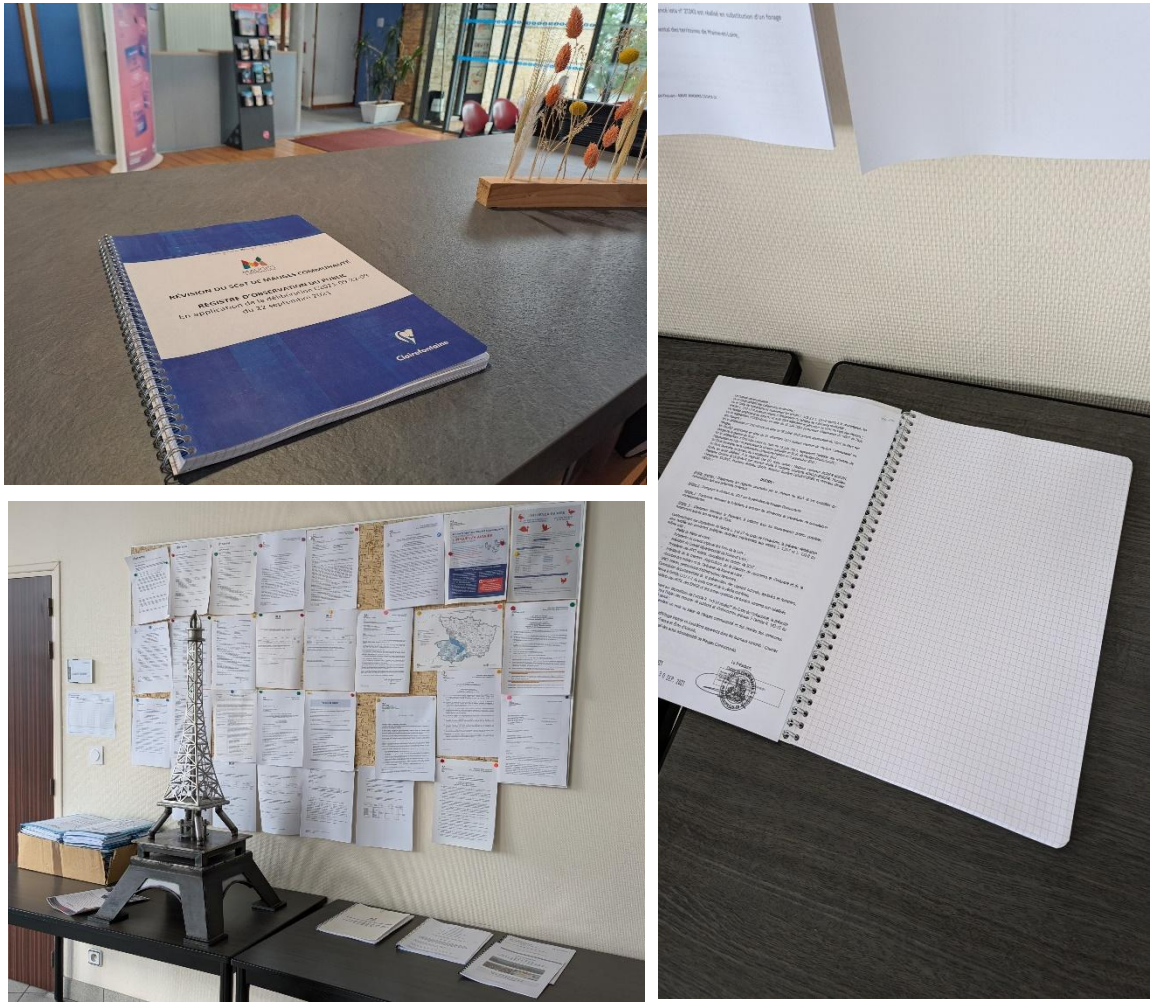

Figure 22. Photos des registres d'observations

11. Conseil communautaire du 26 Mars 2025

Le 26 mars 2025, Mauges Communauté a marqué une étape dans l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en arrêtant son projet de révision, fruit d'un travail approfondi et d'une concertation engagée avec les acteurs du territoire. Cette séance a fait l'objet d'une délibération finalement retirée en raison d'une mise en forme erronée de l'annexe évaluation environnementale jointe au dossier de SCOT arrêté. Pour autant des échanges ont eu lieu lors de cette séance. Il a été retenu de les retranscrire ici.

Synthèse des échanges lors du conseil communautaire :

Un projet fidèle aux ambitions des Mauges

Les débats du Conseil communautaire ont souligné que cette révision du SCoT ne constitue pas une simple continuité du document de 2013, mais bien un approfondissement stratégique, intégrant de nouveaux défis. Ainsi, la sobriété foncière a été portée à 54,5%, illustrant une volonté claire de concilier développement et préservation des ressources. De même, la transition vers une économie circulaire et une relocalisation des dynamiques commerciales dans les centres-bourgs sont des avancées majeures qui reflètent les orientations du territoire.

Une trajectoire politique affirmée pour les décennies à venir

Si certains élus ont exprimé le souhait d'une trajectoire encore plus marquée, le projet arrêté trace une voie ambitieuse pour l'avenir des Mauges, en garantissant un équilibre entre croissance et qualité de vie. La suite du processus, qui passera par l'enquête publique, permettra encore d'affiner et d'enrichir le projet avant son approbation finale. À travers cette révision, Mauges Communauté affirme son rôle de territoire structurant à l'échelle régionale, en mettant en avant son identité rurale dynamique et en anticipant les transformations à horizon 2044.

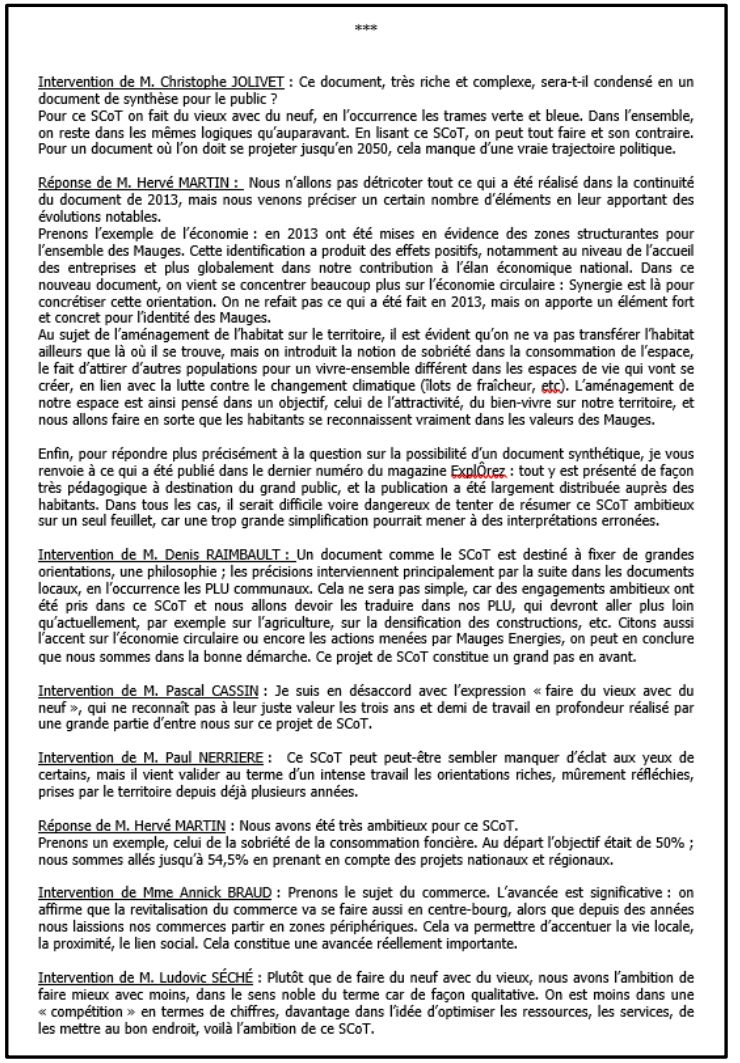

***

Intervention de M. Christophe JOLIVET : Ce document, très riche et complexe, sera-t-il condensé en un document de synthèse pour le public ?
Pour ce SCoT on fait du vieux avec du neuf, en l'occurrence les trames verte et bleue. Dans l'ensemble, on reste dans les mêmes logiques qu'auparavant. En lisant ce SCoT, on peut tout faire et son contraire. Pour un document où l'on doit se projeter jusqu'en 2050, cela manque d'une vraie trajectoire politique.

Réponse de M. Hervé MARTIN : Nous n'allons pas détricoter tout ce qui a été réalisé dans la continuité du document de 2013, mais nous venons préciser un certain nombre d'éléments en leur apportant des évolutions notables.
Prenons l'exemple de l'économie : en 2013 ont été mises en évidence des zones structurantes pour l'ensemble des Mauges. Cette identification a produit des effets positifs, notamment au niveau de l'accueil des entreprises et plus globalement dans notre contribution à l'élan économique national. Dans ce nouveau document, on vient se concentrer beaucoup plus sur l'économie circulaire : Synergie est là pour concrétiser cette orientation. On ne refait pas ce qui a été fait en 2013, mais on apporte un élément fort et concret pour l'identité des Mauges.
Au sujet de l'aménagement de l'habitat sur le territoire, il est évident qu'on ne va pas transférer l'habitat ailleurs que là où il se trouve, mais on introduit la notion de sobriété dans la consommation de l'espace, le fait d'attirer d'autres populations pour un vivre-ensemble différent dans les espaces de vie qui vont se créer, en lien avec la lutte contre le changement climatique (îlots de fraîcheur, etc). L'aménagement de notre espace est ainsi pensé dans un objectif, celui de l'attractivité, du bien-vivre sur notre territoire, et nous allons faire en sorte que les habitants se reconnaissent vraiment dans les valeurs des Mauges.

Enfin, pour répondre plus précisément à la question sur la possibilité d'un document synthétique, je vous renvoie à ce qui a été publié dans le dernier numéro du magazine ExplÔrez : tout y est présenté de façon très pédagogique à destination du grand public, et la publication a été largement distribuée auprès des habitants. Dans tous les cas, il serait difficile voire dangereux de tenter de résumer ce SCoT ambitieux sur un seul feuillet, car une trop grande simplification pourrait mener à des interprétations erronées.

Intervention de M. Denis RAIMBAULT : Un document comme le SCoT est destiné à fixer de grandes orientations, une philosophie ; les précisions interviennent principalement par la suite dans les documents locaux, en l'occurrence les PLU communaux. Cela ne sera pas simple, car des engagements ambitieux ont été pris dans ce SCoT et nous allons devoir les traduire dans nos PLU, qui devront aller plus loin qu'actuellement, par exemple sur l'agriculture, sur la densification des constructions, etc. Citons aussi l'accent sur l'économie circulaire ou encore les actions menées par Mauges Energies, on peut en conclure que nous sommes dans la bonne démarche. Ce projet de SCoT constitue un grand pas en avant.

Intervention de M. Pascal CASSIN : Je suis en désaccord avec l'expression « faire du vieux avec du neuf », qui ne reconnaît pas à leur juste valeur les trois ans et demi de travail en profondeur réalisé par une grande partie d'entre nous sur ce projet de SCoT.

Intervention de M. Paul NERRIERE : Ce SCoT peut peut-être sembler manquer d'éclat aux yeux de certains, mais il vient valider au terme d'un intense travail les orientations riches, mûrement réfléchies, prises par le territoire depuis déjà plusieurs années.

Réponse de M. Hervé MARTIN : Nous avons été très ambitieux pour ce SCoT.
Prenons un exemple, celui de la sobriété de la consommation foncière. Au départ l'objectif était de 50% ; nous sommes allés jusqu'à 54,5% en prenant en compte des projets nationaux et régionaux.

Intervention de Mme Annick BRAUD : Prenons le sujet du commerce. L'avancée est significative : on affirme que la revitalisation du commerce va se faire aussi en centre-bourg, alors que depuis des années nous laissions nos commerces partir en zones périphériques. Cela va permettre d'accentuer la vie locale, la proximité, le lien social. Cela constitue une avancée réellement importante.

Intervention de M. Ludovic SÉCHÉ : Plutôt que de faire du neuf avec du vieux, nous avons l'ambition de faire mieux avec moins, dans le sens noble du terme car de façon qualitative. On est moins dans une « compétition » en termes de chiffres, davantage dans l'idée d'optimiser les ressources, les services, de les mettre au bon endroit, voilà l'ambition de ce SCoT.

Figure 23. Echanges lors du Conseil Communautaire

Bilan des observations du public et leur apport dans la construction du SCoT

1. Les principaux thèmes et préoccupations exprimés par le public

Équilibre territorial et qualité de vie

Les participants ont souligné l'importance de maintenir un équilibre entre le développement économique, la préservation des espaces naturels et la qualité de vie des habitants. Une attention particulière a été portée aux pôles secondaires et à leur rôle essentiel pour garantir des services de proximité et une dynamique locale dans les bourgs.

Mobilité et connectivité du territoire

Les échanges ont mis en évidence le besoin d'améliorer les infrastructures de mobilité, notamment pour réduire la dépendance aux déplacements motorisés. Des solutions innovantes ont été évoquées pour répondre aux enjeux de mobilité durable à l'horizon 2050. Une meilleure connectivité avec le réseau Nantes-Angers est également souhaitée.

Innovation et développement économique

La concertation a mis en avant l'importance d'encourager l'innovation dans les secteurs économiques clés des Mauges, tout en soutenant les petites entreprises et l'esprit entrepreneurial local. L'accent a été mis sur le besoin de diversifier l'économie tout en s'appuyant sur les spécificités du territoire, comme l'industrie et l'agriculture, pour garantir une attractivité durable.

Habitat

Les habitants ont insisté sur l'importance d'adapter l'habitat aux besoins actuels et futurs, tout en préservant l'identité du territoire. Des propositions ont émergé concernant la densification mesurée, l'intégration d'espaces verts et l'innovation architecturale pour adapter le bâti au changement climatique afin de répondre aux attentes des générations futures. Cependant certaines réticences ont été aussi exprimées en raison des nouvelles formes urbaines, notamment des logements R+2 voire davantage.

Vivre ensemble

Le public a exprimé une volonté de renforcer les liens sociaux et la solidarité, notamment à travers le développement d'espaces publics conviviaux. Cela s'exprime notamment dans le souhait d'enclencher une revitalisation des centres-bourgs par la réouverture des commerces et services dans ces derniers.

Agriculture et résilience

Les discussions ont révélé une forte sensibilité aux enjeux agricoles, considérés comme un pilier identitaire et économique des Mauges. Les participants ont exprimé des attentes pour soutenir une agriculture durable, préserver les terres agricoles et encourager les circuits courts. Dans ce thème il est aussi identifié la gestion durable des ressources notamment celle en eau.

Patrimoine et paysage

Les échanges au cours du processus de concertation ont pu montrer un attachement au paysage et au patrimoine, constituant une véritable identité maugeoise. De ce fait, les habitants ont insisté sur l'importance de préserver et de valoriser l'identité culturelle et patrimoniale des Mauges.

2. Apports dans la construction du SCoT

Les observations recueillies ont apporté une profondeur et une pertinence supplémentaires aux orientations stratégiques du SCoT. Ainsi elles ont permis :

D'affiner les priorités : Les contributions ont éclairé les enjeux les plus importants, comme la mobilité, l'agriculture ou l'équilibre entre les pôles urbains et ruraux composant le territoire communautaire.

D'enrichir la réflexion prospective : Les visions partagées par les habitants ont permis d'intégrer des dimensions sociologiques et humaines, en complément des approches techniques et réglementaires.

De légitimer le projet de territoire : L'implication du public a renforcé la légitimité des choix effectués dans le SCoT, en s'assurant qu'ils répondent aux attentes et besoins exprimés par les individus qui investissent le territoire.

De nourrir des orientations concrètes : Les propositions formulées, comme le développement des mobilités douces, la promotion des circuits courts ou l'amélioration de la qualité urbaine des pôles secondaires, ont été traduites en actions dans le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

Conclusion

La concertation publique a été menée tout au long de la révision du SCoT de Mauges Communauté et a joué un rôle central dans l'élaboration du projet.

Les modalités définies par l'Agglomération de Mauges Communauté lors de la délibération de prescription ont été plus qu'appliquées, garantissant une participation active des habitants et acteurs locaux. En effet, pour une intégration plus complète des acteurs dans le projet de développement territorial, Mauges Communauté a mis en œuvre de nombreuses modalités de concertation, permettant ainsi la participation d'un panel d'individus varié à l'élaboration du SCoT.

Grâce à une diversité de supports de communication, les avancées du SCoT ont été largement diffusées auprès des habitants du territoire, permettant ainsi d'assurer une mobilisation significative lors des réunions publiques, ateliers etc.

Ainsi, l'ensemble du dispositif de concertation mis en place a favorisé l'échange avec le public et a contribué à enrichir le projet final.

La révision du SCoT de Mauges Communauté s'est attachée à répondre aux attentes exprimées par la population tout en préservant une approche de développement respectueuse des spécificités locales.

Durant toute la phase d'élaboration, l'Agglomération de Mauges Communauté s'est attachée à faire du SCoT un véritable outil stratégique, destiné à accompagner le territoire vers un développement équilibré et durable.

Les grandes orientations du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) et les objectifs du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) ont été définis pour assurer la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, garantir l'harmonie et la cohésion territoriale de Mauges Communauté, s'adapter au changement climatique et concevoir la transition vers les Mauges de demain.